CORONAVIRUS

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE SE MET EN ISOLEMENT

Page 2

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 6823 - DIMANCHE 25 OCTOBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Visite aujourd'hui de Gérald Darmanin

LE RETOUR DU SÉCURITAIRE ENTRE ALGER ET PARIS



Les dossiers qui fâchent entre Alger et Paris refont surface, l'extrémisme, l'émigration et les extraditions ont toujours constitués des cartes que la France veut mettre dans la balance dans ses rapports avec Alger. Sa vision dans le traitement de ces dossiers correspond rarement à la philosophie politique de l'Algérie, qui articule ces actions dans une démarche dépouillée de toute atteinte à l'honneur des Algériens fussent-ils en situation irrégulière ou soupçonnés «d'extrémisme».

Page 3

MIS EN CAUSE DANS PLUSIEURS AFFAIRES

Abdelmalek Boudiaf auditionné par la police à Constantine

Page 3

FOURNITURES SCOLAIRES

LES PARENTS FACE À LA HAUSSE DES PRIX

Page 4

CHANEGRIHA DEPUIS ORAN :

«La révision de la Constitution est une priorité»

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

COVID-19

Une situation épidémiologique inquiétante

L'inquiétude exprimée, ici et là, sur le rebond des contaminations au coronavirus est aussi partagée par le ministre de la Santé. Sans vouloir être alarmiste, il a exprimé ses appréhensions quant à l'évolution de la situation épidémiologique dans le pays. Les mises en garde des professionnels de la santé et des autorités sanitaires se multiplient alors qu'un reconfinement total est écarté.



Le relâchement total dans le respect des mesures barrière est pointé du doigt. Il serait à l'origine de l'augmentation des contaminations ces derniers jours. Les chiffres annoncés quotidiennement par le porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus n'augurent rien de bon.

Le nombre de cas de nouvelle contamination grimpe alors que le nombre des décès reste plus ou moins stable. 250 nouveaux cas ont été enregistrés les dernières 24 heures.

Plus de 30 patients sont, par ailleurs, admis aux unités de soins intensifs. La situation sanitaire est qualifiée par le ministre de la Santé d'inquiétante. Intervenant sur le plateau de la télévision publique, vendredi soir, Abderahmane Benbouzid a indiqué que la situation sanitaire dans le pays n'est pas dramatique, comparée à d'autres pays, mais les appréhensions demeurent quant à l'évolution du virus. Il a en outre déploré le relâchement dans le respect des gestes barrière. Un comportement qu'il a eu à constater lors de ces visites dans certaines wilayas du pays, où il a relevé «un relâchement de la part des citoyens qui ne portent pas de masques de protection».

Selon lui, l'une des raisons de l'augmentation du nombre de cas de contamination par le coronavirus est l'apparition de nouveaux clusters dans certaines wilayas, à l'instar de Jijel et Msila. L'Algérie fait-elle face à une deuxième vague, comme c'est le cas dans plusieurs pays dans le monde ?

Si cette tendance haussière persiste et dure dans le temps, on parlera sans doute d'une seconde vague de contamination.

Le ministre de la Santé qui, il y à peine une semaine, a affirmé que l'augmentation des cas ces derniers jours n'était pas synonyme de deuxième vague, n'a pas écarté l'éventualité d'une deuxième vague si le nombre de contaminés augmentait durablement. Un scénario tant redouté, notamment par les professionnels de la santé qui appréhendent cette situation, surtout qu'ils se remettent à peine d'une longue période d'activité intense, en sus d'avoir perdu une centaine des leurs. En effet, plus de 7 000 professionnels de la santé ont contracté le coronavirus et 103 sont décédés. La surcharge des services COVID et la saturation des services de réanimation sont aussi à envisager, comme ce fut le cas les deux premiers mois de la pandémie. Le niveau d'alerte doit-il être élevé ? Doit-on anticiper et prendre, dès à présent, des mesures adéquates pour éviter la reproduction du même scénario ?

Lilia Ait Akli

Cnq jours d'isolement sanitaire pour le Président Tebboune

LE PRÉSIDENT de la République est mis en quarantaine volontaire à compter de ce samedi 24 octobre pour une période de cinq jours, a-t-on annoncé dans un communiqué de la présidence. «Après avoir constaté que de nombreux hauts fonctionnaires de la présidence de la République et du gouvernement présentaient des symptômes d'infection au coronavirus, le personnel médical de la Présidence a conseillé au président de la République de procéder à une mise en quarantaine volontaire, pour une période de cinq jours, à partir du 24 octobre 2020», précise-t-on. Le Président Abdelmadjid Tebboune a tenu à rassurer les Algériens son état de santé. Placé en isolement après que plusieurs hauts cadres de la présidence ont présenté des symptômes d'infection au Covid-19, le président de la République affirme qu' «il va bien et qu'il est en bonne santé».«Conformément aux conseils de l'équipe médicale, je suis entré volontairement en quarantaine après que des cadres supérieurs de la présidence de la République et du gouvernement aient été infectés au coronavirus. Je vous assure, mes sœurs et frères, que je vais bien et en bonne santé et que je poursuis mon travail à distance jusqu'à la fin de la période de quarantaine», a déclaré M. Tebboune dans un message posté sur son compte Twitter. **L.A.A.**

250 nouveaux cas, 144 guérisons et 10 décès en 24 heures

250 NOUVELLES contaminations ont été enregistrées ces dernières 24 heures, 144 guérisons et dix décès, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 55 880, des guérisons à 38 932 et celui des décès à 1 907

«250 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 144 guérisons et dix décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 55.880, des guérisons à 38.932et celui des décès à 1.907», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 125 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.61 cas pour 100.000 habitants.

Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 59% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 33.1%.Les wilayas, d'Alger (6.506 cas), Blida (4.435 cas), Oran (4.248 cas), Sétif (3.408 cas) et Batna (2.183 cas) représentent à elles seules 37.35 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national. Pr Fourar a également indiqué que 25 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 16 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que sept wilayas ont enregistré dix cas et plus. Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, le Pr Fourar a fait état d'une légère baisse, avec 29 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (33 la veille).

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

Dans le monde, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 1.150.677 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 42.567.778 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 31.472.418 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Sur la journée de vendredi, 6.366 nouveaux décès et 482.954 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 880 nouveaux morts, l'Inde (650) et le Brésil (571). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 223.998 décès pour 8.494.044 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 3.375.427 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 156.471 morts et 5.353.656 cas, l'Inde avec 117.956 morts (7.814.682 cas), le Mexique avec 88.312 morts (880.775 cas), et le Royaume-Uni avec 44.571 morts (830.998 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 103 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (92), l'Espagne (74) et la Bolivie (74). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.775 cas (28 nouveaux cas recensés hier), dont 4.634 décès et 80.876 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient hier 389.304 décès pour 10.830.540 cas, l'Europe 260.198 décès (8.499.613 cas), les Etats-Unis et le Canada 233.882 décès (8.705.087 cas), l'Asie 164.802 décès (10.088.549 cas), le Moyen-Orient 55.719 décès (2.405.639 cas), l'Afrique 40.930 décès (1.698.937 cas), et l'Océanie 1.012 décès (33.934 cas).

Mohamed Mecelti

GÉRALD DARMANIN AUJOURD'HUI À ALGER

La question sécuritaire au programme

Le ministre de l'Intérieur français, Gérald Darmanin, va effectuer aujourd'hui une visite de deux jours en Algérie. Lors de son tout premier déplacement officiel, il sera question d'antiterrorisme, de migration et d'organisation du culte musulman.



Ce déplacement intervient à un moment où la situation politique en France connaît des crispations autour de la loi sur le séparatisme en France. En effet, une partie du dernier discours du président Emmanuel Macron, prononcé le 2 octobre dernier, évoque la nécessité de s'appuyer sur des modèles qui ont fonctionné ou qui devraient potentiellement servir d'inspiration quand il s'agira de construire l'islam de France.

«Il est logique que le ministre de l'Intérieur français réfléchisse de manière convergente avec l'Algérie pour la formation des imams. Il est tout à fait normal, alors qu'il est question de certifier des imams en France, de voir comment des instituts de formation à vocation régionale et transnationale fonctionnent», souligne un spécialiste français.

Il relève aussi, concernant le volet de l'organisation du culte, l'importance pour la France de l'organisation commerciale du petit et grand pèlerinage (omra et hadj). «A cause de la désorganisation, ces rituels posent un problème financier pour les populations musulmanes françaises.

De ce point de vue, en plus de la formation des imams et la mise en place d'un islam des lumières, la manière dont l'Algérie organise les pèlerinages est aussi un modèle sur lequel la France veut s'appuyer», ajoute-t-il. De «nouvelles mesures» vont être arrêtées entre Paris et Alger pour renforcer le contrôle et la répression en ce qui concerne la lutte antiterroriste. Cette visite a pour but de renforcer les échanges de renseignements pour lutter notamment contre le terrorisme. L'objectif est aussi d'avoir une coopération plus forte entre les structures et institutions préexistantes, entre la Direction générale française de la sécurité intérieure (DGSI) et les services de sécurité algériens en vue d' une meilleure connaissance des profils terroristes. 231 étrangers, majoritairement des Algériens, ont reçu un ordre d'expulsion émanant du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin.

Selon plusieurs médias français, le ministre français de l'Intérieur a ordonné, vendredi dernier lors d'une réunion avec les préfets de France, l'expulsion de 231 étrangers, dont les ressortissants algériens figurant sur le fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). Le ministre français compte demander aux autorités locales de récupérer les ressortissants algériens radicalisés et en situation irrégulière en France, avant de rejoindre la Tunisie pour les mêmes raisons.

Gérald Darmanin a également décidé que «le statut de réfugié accordé ne le soit plus de manière automatique», remettant ainsi en question le droit d'asile. Selon les médias français, 180 personnes actuellement emprisonnées sont concernées par la décision d'expulsion et 51 autres en liberté seront interpellées. La coopération entre l'Algérie et la France permet de déjouer des attaques sur le territoire français et de prévenir de possibles attentats qui pourraient être commis par des personnes venant de l'espace maghrébin.

«C'est cette coopération que les deux pays cherchent à renforcer», a-t-il insisté, tout en soulignant que l'Algérie est un levier plus stable. Lors de sa courte visite dans la capitale algérienne, Gérald Darmanin rencontrera le ministre des Affaires religieuses. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique du président Macron concernant l'islam en France et son objectif d'encadrer et de contrôler davantage l'activité des associations islamiques et des structures d'enseignement coranique en France.

Il y a une volonté de faire le point sur l'état des relations entre les deux pays sur le plan du culte puisque l'Algérie forme des prédicateurs qui sont envoyés en France dans le cadre d'accords bilatéraux conclus via le ministère des Affaires religieuses.

Hocine Adryen

MIS EN CAUSE DANS PLUSIEURS AFFAIRES

Abdelmalek Boudiaf auditionné par la police à Constantine

L'ancien ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, également ancien wali de Constantine, Abdelmalek Boudiaf, a été auditionné jeudi dernier par les enquêteurs de la brigade économique et financière de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Constantine, dans le cadre d'une enquête préliminaire déclenchée sur commission rogatoire de la Cour suprême, en sa qualité d'ex-wali de la capitale de l'Est.

M. Boudiaf devait répondre aux questions des enquêteurs relatifs à des dossiers liés à des projets lancés entre 2005 et 2010, notamment en ce qui concerne certains chantiers entrant dans le cadre du deuxième programme quinquennal 2015-2019 lancé par le président déchu Abdelaziz Bouteflika, qualifiés alors de gigantesques et dont certains étaient censés être de véritables amorceurs du développement de la wilaya, à leur tête le projet d'évacuation de la cité Rahmani-Achour (ex-Bardot). Le site, qui s'étend sur près de 54 hectares, devait être réaménagé après la délocalisation de ses habitants pour accueillir d'importantes infrastructures, dont des tours, des centres commerciaux, en sus d'aires de repos et de détente pour les Constantinois. Mais le projet n'a jamais vu le jour pour des raisons administratives et d'autres liées au site. Le site a par la suite été réaménagé par les services de l'environnement en un grand espace vert, dont la livraison continue d'être repoussée bien que les ex-habitants aient été indemnisés par des sommes jugées faramineuses.

D'autres griefs seraient retenus contre l'ex-chef de l'exécutif de Constantine, dont celui de la délocalisation des commerçants de la ferraille, installés auparavant dans la région de Guettar El-Aich, à la sortie sud de la ville vers la localité de Aïn Abid à l'Est, pour les besoins d'un grand projet de réalisation d'un complexe sportif devant accueillir un nouveau stade de 50 000 spectateurs et d'autres structures dont des salles de sport et des piscines.

Il y a aussi le projet du pont géant, méga-structure dont les travaux n'ont toujours pas été achevés après le départ de l'entreprise brésilienne réalisatrice et l'apparition d'un défaut au niveau d'un des piliers.

Un autre dossier lié au projet qualifié de fictif, le boulevard qui devait relier la cité Boussouf à celle de Djebel El-Ouahch, qui s'étend sur une dizaine de kilomètres et qui n'a jamais vu le jour.

D'autres projets, dont le téléphérique et le pôle pharmaceutique, ont été passés au crible, ainsi que le fameux complément alimentaire «Rahmet Rabi», destiné aux diabétiques et dont l'inventeur aurait bénéficié de largesses de l'ex-responsable.

Cette affaire pourrait aussi à en croire une source proche du dossier voire défiler devant les enquêteurs d'autres responsables locaux dont des maires et des directeurs de l'exécutif de wilaya ainsi que des députés, impliqués surtout dans des affaires de foncier.

Amine B.



CHANEGRIHA :

«La révision de la Constitution est une priorité»

LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) continue de plaider pour une large participation populaire au prochain référendum. Il a estimé, hier à Oran, que la priorité pour l'Algérie qui vit, actuellement, une «phase cruciale» est celle de «la révision de la Constitution «et «s'en remettre au peuple qui exprimera sa voix en toute liberté et souveraineté».

Pour le chef d'Etat-major, «mettre le pays sur la bonne voie requiert impérativement la détermination des priorités. Il n'y a aucun doute que la priorité, qui s'impose en cette phase cruciale que vit l'Algérie, est celle de la révision de la Constitution soumise au référendum populaire et s'en remettre au peuple qui exprimera sa voix en toute liberté et souveraineté, quant à sa conviction concernant les amendements constitutionnels proposés».

Il a souligné dans une allocution prononcée lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la 2ème Région militaire, tenue à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection dans la région, que ces amendements visent «plus particulièrement à ancrer l'équilibre des pouvoirs, associer les jeunes et la société civile dans le processus de construction de l'Algérie nouvelle et veiller au respect des droits fondamentaux et des libertés».

Le Chef d'Etat-Major de l'ANP a rappelé, dans cette allocution diffusée à travers toutes les unités de la Région, «la possibilité de faire participer notre pays, dans le cadre des principes et objectifs des Nations unies et de l'Union africaine, dans les missions de maintien de la paix en dehors de nos frontières nationales, et ce, sur décision du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et après approbation des deux tiers des membres des deux Chambres parlementaires, de façon à nous offrir des alternatives quant à la préservation de nos intérêts stratégiques vitaux.»

Par la suite, le Général de Corps d'Armée a présidé une réunion de travail, en présence des directeurs régionaux, des responsables des Services de sécurité et des Commandants des Secteurs opérationnels, lors de laquelle il a suivi un exposé global présenté par le Commandant de Région, portant sur la situation générale en territoire de compétence.

Auparavant, Saïd Chanegriha a observé à l'entrée du siège du Commandement de la Région, en compagnie du Général-Major Hadj Laaroussi Djamel, Commandant de la 2ème Région militaire, un moment de recueillement à la mémoire du feu Moudjahid «Boudjenane Ahmed dit Si Abbas», dont le siège du Commandement de la Région porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et celle de nos valeureux Chouhada.

Mohamed K.

IMPORTATION DE VÉHICULES DE MOINS DE TROIS ANS

La question sera tranchée par le prochain Conseil des ministres

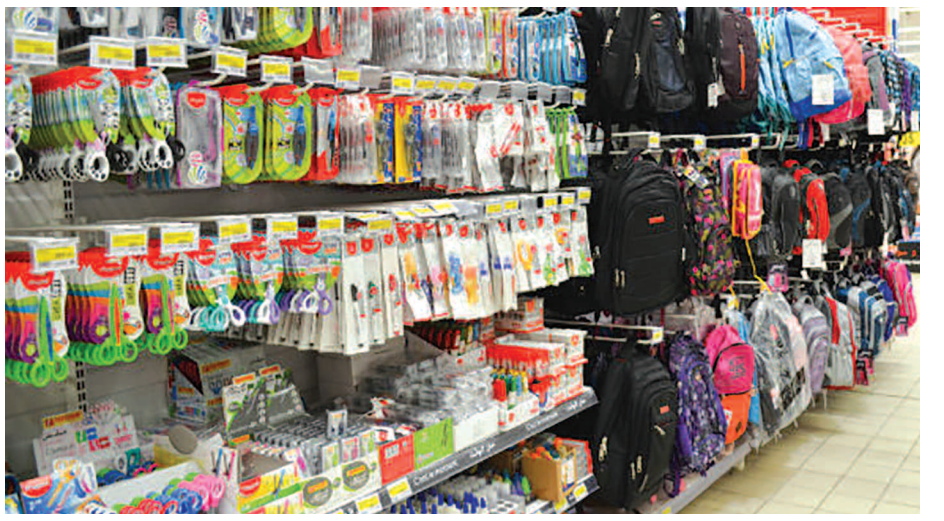
LA QUESTION relative à l'importation de véhicules de moins de trois ans sera soumise à l'appréciation du Conseil des ministres, a annoncé samedi le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham.
Le ministre qui était invité de la chaine II de la Radio nationale a déclaré «Je vais présenter lors du prochain Conseil des ministres une communication sur la mesure relative à l'importation des voitures de moins de trois ans».
Appelé à donner plus de détails sur cette communication, le ministre a dit «je n'ai pas changé ma position, ni mon point de vue d'un millimètre. C'est à dire que la communication que je vais présenter en Conseil des ministres va dans le même sens de ce que j'ai déjà prononcé».
M. Ait Ali s'est dit «non convaincu de cette mesure» introduite par la loi des Finances de 2020 et qu'il était «tenu d'expliquer en Conseil des ministres les motifs de sa position».
Parmi les motifs avancés une nouvelle fois par le ministre pour défendre sa position est celui de «ne pas vouloir encourager le recours au marché informel de la devise».
«On ne va pas débourser l'argent qui nous reste dans d'importation des voitures de moins de trois ans. L'Algérie est aujourd'hui dans une phase de projection pour mettre en place une industrie automobile», a encore argué le ministre de l'Industrie.
Un autre dossier d'une «grande importance» qui sera aussi présenté et examiné en Conseil des ministres, c'est celui du foncier industriel.Le ministre a, à ce propos, expliqué qu'un «projet d'amendement de la loi relative au foncier industriel sera présenté et examiné lors du prochain Conseil des ministres». Cet amendement permettra de combler un vide juridique constaté dans la loi en vigueur et mettre fin à l'implication de plusieurs acteurs dans l'attribution des assiettes foncières, selon M. Ait Ali. Pour ce faire, le ministère de l'Industrie propose de créer une nouvelle structure de gestion du foncier industriel. Il s'agit d'un «Office national du foncier industriel qui sera la seule autorité chargée de gestion, attribution, délimitation, récupération du foncier industriel en plus de la gestion des zones industrielles», a indiqué le ministre. Et enfin, il sera présenté en Conseil des ministres, un arrêté portant la mise en place d'un barème de sélection des projets d'investissement. «Ce barème fixera les critères d'attribution du fond industriel», a-t-il expliqué. Le ministre a également noté que «la distribution des assiettes foncières se faisait dans certaines wilayas d'une manière anarchique, alors que certains bénéficiaires étaient de faux investisseurs». Au titre de la nouvelle loi sur l'investissement, l'examen des dossiers des investisseurs se fera dans «la transparence», et davantage de prérogatives seront accordées à l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), a-t-il souligné, précisant que les avantages et exonérations seront désormais soumises à un barème. Concernant la règle 51/49, le ministre a rappelé que la liste des activités stratégiques non concernées par la levée de cette mesure a été fixée. Il s'agit des activités amont des hydrocarbures, les ressources minières à l'exception des carrières, les réseaux d'acheminement des hydrocarbures, les réseaux électriques à haute tension, les ports, les aéroports et enfin les voies de chemin de fer.

M. B.

FOURNITURES SCOLAIRES

Les parents face à la hausse des prix

La rentrée scolaire 2020-2021 s'annonce cette année particulièrement tendue en raison de la situation épidémiologique causée par la Covid-19. Elle est aussi source d'angoisse pour les parents les plus démunis qui doivent faire face, encore une fois, à une hausse des prix des fournitures scolaires, en plus des exigences des enfants d'aujourd'hui.



Bien que le ministre du Commerce ait lancé des avertissements à l'encontre des opérateurs économiques, importateurs et producteurs locaux de fournitures scolaires, et autres commerçants de détail au sujet de l'augmentation des prix des fournitures scolaires, rien ne semble arrêter ces derniers.
Certes, le choix est disponible pour toutes les bourses, mais pour les petits budgets, il faut oublier la qualité. Les produits connaissent une augmentation qui varient entre 5 et 10%, notamment les produits d'importation. Les commerçants que nous avons abordés expliquent cette hausse par la qualité des fournitures scolaires. Selon eux, les prix des fournitures disponibles sur le marché conviennent à toutes les bourses. Cependant, si les parents aspirent à acheter ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants, «ils devront payer un peu plus cher». Abderrahim, un libraire à Boudouaou (Boumerdès) nous fait savoir que chez lui, les parents peuvent trouver des fournitures de toutes les qualités, ce qui fait que les prix diffèrent. Le libraire estime que parmi ses clients, il y a ceux qui se soucient peu des prix quand il s'agit de qualité. Pour les cartables, par exemple, les prix sont souvent assez élevés.
«En dépit de l'aspect attractif du produit, la qualité et la solidité ne sont pas toujours assurées. Si une personne veut offrir un cartable solide à son enfant, elle doit payer plus de 3 000 DA, car les cartables dont les prix sont inférieurs à cette somme tiennent à peine quelques mois.
Même chose pour les autres articles. Des parents pensent qu'il vaut mieux acheter des produits de bonne qualité, même à des prix plus ou moins élevés que d'acheter n'importe quoi à bas prix pour les jeter en milieu d'année ou de découvrir leurs défauts dès la première utilisation», affirme Abderrahim.
De nombreuses familles assurent que les prix des fournitures scolaires sont légèrement en hausse par rapport aux prix pratiqués l'année dernière. Kamel, père de trois enfants, tous scolarisés, affirme avoir fait des achats un mois avant la rentrée pour échapper à la hausse des prix. «Mes enfants ont tous ramené leurs listes de fournitures. Aujourd'hui, je ne fait que compléter ce que je n'ai pas acheté», a-t-il indiqué. Cependant, ce père de famille s'interroge sur les raisons justifiant une hausse pareille, surtout qu'un stock important, dit-il, est disponible et peut répondre à la demande.
«Je connais des parent qui n'ont pas travaillé depuis plus de sept mois et n'ont donc aucun revenu», a-t-il regretté. Ces familles se sont retrouvées, en effet, obligées de se rendre dans les marchés pour se procurer des affaires dont les prix sont plus ou moins chers mais ne sont pas pour autant de qualité. «Chaque année et à chaque rentrée scolaire, je me rends au marché pour acheter les fournitures scolaires. Sur les étals, on trouve une variété de fournitures. Certes, on risque de tomber sur la mauvaise qualité mais on peut au moins se permettre des articles moitié moins cher qu'au magasin», indique un père de famille qui se dit obligé de se procurer les fournitures scolaires de ces marchés informels, même si, souvent, on n'en connaît pas l'origine et donc pourraient s'avérer dangereux pour les enfants.

Lynda Louifi

CHOIX DES SITES AADL 2

La dernière opération prévue fin novembre

TANT attendue par les souscripteurs, la dernière opération de choix des sites de logements, dans le cadre du programme AADL 2, est prévue le 30 novembre prochain. Ainsi, 30 000 inscrits au programme lancé en 2013 pourront choisir l'endroit de leur future résidence en fonction des sites proposés dans chaque wilaya. Ils seront dévoilés sur le site électronique de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL).
L'annonce a été faite par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, lors d'un meeting populaire tenu vendredi à Chéraga. Il a affirmé que cette opération sera suivie du versement de la deuxième tranche. «J'annonce aux souscripteurs qui n'ont pas payé la deuxième tranche que nous avons pu régler, il y a quelques jours, les problèmes liés au foncier, ce qui nous permettra de clôturer définitivement, le mois prochain, le dossier de l'AADL 2», a déclaré le ministre de l'Habitat.
Le problème des assiettes foncières semble constituer un véritable «casse-tête» pour les services de l'Agence AADL, notamment dans les grandes villes, d'où le retard accusé dans le lancement des projets programmés pour l'AADL 2013. «Cela n'a pas été facile mais le problème a pu être résolu grâce aux instructions du gouvernement visant la préservation du caractère social de l'Etat, et ce à travers la mise à disposition du foncier pour tous les programmes de logement en vue de leur parachèvement», a précisé M. Nasri.
Le programme location-vente a vu plusieurs opérations de choix. La dernière en date est celle du mois de juin dernier, qui a concerné 47 000 souscripteurs à travers les différentes wilayas.
Par ailleurs, l'Agence AADL s'attelle à améliorer ses services à travers la numérisation de son administration. L'objectif étant une meilleure coordination entre les différentes structures, mais aussi faciliter à ses clients l'accès à l'Agence pour exposer leurs doléances.
C'est pourquoi une application pour prendre rendez-vous a été lancée il y a quelques jours. «L'AADL a mis en place une nouvelle application de prise de rendez-vous au profit des souscripteurs, leur facilitant ainsi l'accès à l'Agence. Elle est téléchargeable sur Google Play. Quant aux horaires des rendez-vous disponibles, nos services travaillent jusqu'à 17 h pour permettre à tout le monde de trouver un créneau qui les arrange», a indiqué, mardi dernier, le directeur général de l'AADL, Mohamed Takek Belaribi. Selon la direction générale, cette application a vu l'engouement des souscripteurs, faisant état de plus de 15 000 téléchargements et la prise de 2 000 rendez-vous en 24 h.
Pour rappel, une autre application avait été mise en service en septembre dernier. Elle est destinée aux directeurs régionaux et chefs de projet pour leur permettre de s'enquérir, de manière permanente, et de suivre, en temps réel, les taux d'avancement des travaux à travers le territoire national.
Cette stratégie de numérisation des services, adoptée par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement, visera principalement à mieux gérer le dossier AADL 2 et éviter que ne se reproduise le scénario de l'AADL 1, dont les souscripteurs ont dû attendre plus de 18 ans pour la remise des clés de leur logements. Il s'agit surtout de suivre de près les différents chantiers et d'agir à temps aux manquements des entreprises de réalisation. Il convient de rappeler, dans ce sens, que l'Agence a émis, au mois d'octobre, plusieurs avertissements à l'endroit des entreprises de réalisation dans les wilayas d'Alger, de Tizi Ouzou, et de Guelma.
Une dynamique qui pourrait absorber «la colère» des souscripteurs, lesquels s'impatientent.

Aziza Mehdid

INTÉRÊT SOUTENU POUR LE BÂTI-EST DE CONSTANTINE

Le paternalisme acule les décisions des jeunes managers

Trois thèmes ont prédominé avant-hier les débats engagés par les professionnels des BTP autour de tables rondes, en marge du Salon Bâti-Est, dédié au secteur, qui se tient du 21 au 25 du mois en cours à Constantine, à savoir la nécessité de prioriser la qualité des produits, le soutien des assureurs et la contribution effective au secteur des start-up.



L'occasion a ainsi été donnée à ces entreprises innovantes à fort potentiel de croissance, dont sept au total ont pris part au Salon, cinq de Constantine, une d'Alger et une de Sétif, de nouer des contacts avec des partenaires du bâtiment et des travaux publics. Ces start-up exercent dans des filières différentes telles que celles liées aux bases de données, aux logiciels de gestion, à l'aménagement urbain ou encore à la filière très prometteuse des énergies renouvelables, dont l'énergie solaire. Le commissaire du Salon, Ahmed Haniche, a d'ailleurs tenu à préciser qu'en signe d'encouragement, ces dernières ont été conviées gracieusement au rendez-vous.

Selon M. Haniche, cette troisième édition du Salon des BTP, qui se tient au Zénith Ahmed- Bey, est placée sous le thème du défi en raison, notamment, du recul de l'activité économique, tous secteurs confondus, induit par la Covid-19.

«Notre économie a été mise en quarantaine depuis l'apparition de la pandémie après plus de sept mois d'inactivité. Nous estimons que le défi a été relevé dans la mesure où pas moins de 84 exposants ont répondu présents», a-t-il dit. Un chiffre qualifié par l'orateur d'encourageant au vu des conditions actuelles et qui aurait pu être «plus important et atteindre facilement les 120 exposants», a-t-il ajouté. En effet, des participants ont été contraints de renoncer au déplacement à Constantine en raison de certaines contraintes.

A l'image des exposants étrangers, dont des Chinois, des Italiens et des Français et dont certains avaient déjà participé à la précédente édition tenue en 2019. Ces derniers «n'ont pas fait le déplacement en raison des perturbations que connaissent les liaisons aériennes bien qu'ils aient réservé leurs stands», a précisé le commissaire qui pense que cette édition sera purement nationale, entre acteurs publics et privés versés dans divers créneaux liés au bâtiment et aux travaux publics.

La plupart des exposants ont affiché leur satisfaction quant à l'organisation qu'ils ont qualifiée d'excellente. «L'organisation est parfaite, nous avons eu toutes les facilités nécessaires. Vous me donnez ainsi l'occasion de remercier les responsables», a confié Oussama Lahouam, responsable commercial du Groupe Nachma spécialisé dans la fabrication de matériaux de construction, d'assainissement et d'aménagements et dont le siège se trouve à Annaba.

Pour le commissaire, tous les exposants ont été unanimes pour mettre à profit cette rencontre professionnelle. «Cela va inculquer à nos investisseurs la culture de travailler ensemble. Nous avons, dans ce sens, essayé de sensibiliser nos exposants sur le fait qu'un concurrent n'est pas un ennemi. Vous pouvez, sur la base de la concertation, mettre à profit vos atouts respectifs et lancer sur le marché de la région un produit meilleur. Beaucoup de régions du pays, à l'image de celle de l'Est, sont encore vierges et attendent d'être exploitées. C'est la raison de notre présence dans ce type de rencontre et c'est aussi ce qui nous encourage à déployer autant d'efforts pour essayer d'inculquer cette culture. Nous avons des partenaires rodés à ce type de rencontre qui nous accompagnent depuis la première édition tenue en 2018 et même lors de Salons organisés à Oran et à Annaba», a-t-il expliqué.

«Persuader des participants de prendre part à ce type de rencontre est presque un défi dans la mesure où il n'est pas toujours facile de convaincre un jeune manager à la tête d'une entreprise familiale de prendre des décisions sans l'aval de l'aîné qui, souvent, est celui qui a lancé l'entreprise. Je qualifierais cela de situation psychosociale : le jeune manager ou dirigeant d'une entreprise familiale reste toujours prisonnier des décisions du chef de famille, qui dicte ses lois et souvent, parce que isolé dans sa petite fabrique, n'a pas toujours cette culture de communication», a-t-il enchaîné. Par ailleurs, la participation à ce type de rencontre exige quelques dépenses et certains partons ne sont pas toujours prêts à prendre ce risque, sachant qu'ils passent à côté d'opportunités qui pourraient leur permettre, en un laps de temps, d'élargir leur carnet de contacts et de faire connaître leurs produits. Dans une situation normale, cela leur prendrait peut-être cinq à six mois et exigerait d'eux des déplacements à travers les 48 wilayas. Des efforts qui peuvent, au final, s'avérer plus coûteux sur les plans financier, temporel et même organisationnel.

«Dans ce type de Salon, le promoteur reste un acteur essentiel dans la mesure où c'est lui qui est porteur du projet et il aura donc besoin de la participation de plusieurs partenaires, versés chacun dans un créneau précis.

Cependant, sur l'ensemble, lors d' un rendez-vous pareil, «chaque visiteur peut porter le chapeau d'un professionnel, soit dans le cadre d'un B to B ou d'un B to C», a ajouté M. Haniche.

Notons que ce rendez-vous, parrainé par le ministre, a été tenu dans la capitale de l'Est sous l'égide du wali.

De Constantine, Amine B.

PLAN NATIONAL DE REBOISEMENT

Un milliard de plants mis en terre depuis le lancement

PLUS d'un milliard de plants ont été mis en terre depuis le lancement du Plan national de reboisement (PNR), soit l'équivalent de 825.000 d'hectares (ha) de plantations dont 300.000 hectares en arbres fruitiers, selon un bilan établi par la Direction générale des forêts (DGF), à la veille de la célébration de la journée nationale de l'arbre le 25 octobre. Initié avec pour objectif l'émergence de systèmes économiques permettant aux populations rurales de disposer de moyens de subsistance, de stabilité et de développement, le PNR, mis en œuvre en 2000, portait sur un objectif global de plantation de 1.245.900 ha sur une période de 20 ans, a indiqué la DGF.

Cet objectif tracé comprenant le reboisement industriel à base de chêne liège (75.000 ha), le reboisement de production (250.000 ha), le reboisement de protection des bassins versants et lutte contre la désertification (895.260 ha) et le reboisement d'agrément et récréatif (25.640 ha). Ainsi, le taux de boisement à travers la mise en œuvre du PNR a été relevé de 11% à 13%, a précisé la DGF qui rappelle qu'en 1962, l'Algérie, sur une superficie initiale de 5 millions d'ha de forêt, ne disposait que de 3 millions d'ha environ dont 2 millions représentant des vestiges de forêts.

Grâce aux efforts de reboisement et de régénération déployés dans le cadre de plusieurs programmes en vue d'augmenter le taux de couverture végétale naturelle et lutter contre l'érosion, ce patrimoine forestier a été ramené à 4,1 millions d'ha aujourd'hui, note la DGF.

Il s'agit notamment du lancement des chantiers populaires de reboisement (CPR) durant les années 60, de l'initiation du barrage vert durant les années 1970 et 1980, des grands travaux durant les années 1990 et du PNR.

Le patrimoine forestier national est composé essentiellement du pin d'Alep (70%), du chêne liège (21%) et d'autres espèces qui s'étalent sur des superficies moindres comme le cèdre, le chêne vert, le chêne Zeen et Afares, le thuya, et l'eucalyptus. Cependant, malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics pour la reconstitution et l'extension du patrimoine forestier, «la dégradation persiste, notamment par la récurrence des incendies durant la période estivale», relève la DGF.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement a décidé de mettre l'accent sur la nécessité de redynamiser le Plan national de reboisement ainsi que la relance et la réhabilitation du barrage vert, à travers le lancement d'une vaste campagne de reboisement à travers le territoire national.

Avec l'implication de l'ensemble des citoyens et institutions sous le pilotage du ministère de l'Agriculture et du développement rural, un programme de plantation de 43 millions d'arbres a été ainsi lancé en 2019.

L'ambitionne affichée est celle de planter durant le quinquennat 2020-2024 un total de 30.000 hectares en plants forestiers, fruitiers et pastorales en vue de reconstituer les écosystèmes forestiers ayant subi diverses dégradations, notamment les incendies qui ravagent chaque année des superficies importantes.

Ce plan quinquennal de reboisement, qui sera confié aux entreprises de réalisation publique (le groupe de géni rural) et privées, vise la reconstruction par le repeuplement dans le cadre de l'aménagement des forêts, ainsi que la lutte contre la désertification en zone steppique, présaharienne et saharienne.

La DGF compte réaliser à travers ce programme des extensions du barrage vert, la protection du milieu oasien ainsi que la réhabilitation de la nappe à alfa. L'aménagement des bassins versants et le développement des zones de montagne sont également concernés par ces plantations.

A l'occasion de la journée nationale de l'arbre, le ministère de l'Agriculture et du développement rural, à travers la Direction générale des forêts, compte célébrer cet évènement à travers les 48 wilayas sous le slogan «Un arbre pour chaque citoyen», et ce, pour que chaque citoyen adopte un arbre et l'entretienne durant toute sa vie, souligne le document de la DGF.

H. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ADRAR
NIF: 098601015001251

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES № 03/2020
L'université d'Adrar lance un Appel d'Offres pour .
« Acquisition d'équipements scientifiques pour la hall technologique»
Dans les lots suivant /

- **Lot 01 : Laboratoire de génie des procédés et environnement**
- **Lot 02 : Laboratoire de Génie Electrique**

Tout soumissionnaire ou candidat qualifié et remplissant les conditions, peut ou que par son représentant désigné à cet effet, retirer le cahier des charges de l'université d'Adrar service des marchés.

CONTENU DE L'OFFRE : Les offres des soumissionnaires doivent comporter .

A. **dossier de candidature** : ce dossier contient
1- La déclaration de candidature dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
2- la déclaration de probité dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
3- Statut (en cas de société).
4- La délégation de pouvoir (le cas échéant).
5- Documents justifiant les capacités du soumissionnaire :
 a. Registre du commerce électronique dans le domaine de la même nature de projet- **« équipements scientifiques »** (**Fabriquant** ou ***importateur*** **ou grossiste ou détaillant).**
 b. bilans financiers ou attestations d'activités exercice **2018- 2019**.
 c. liste des références professionnelles appuyée par les attestations de bonne exécution pendant les 10 dernières années.
 d. « les catalogues » pour l'analyse des propositions prévoir par la commission technique

B. **offre technique :** ce dossier contient
1- la déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, cachetée et datée.

Un mémoire technique justificatif pour tout document permettant d'évaluer l'offre technique, et pour définir : les moyennes humains , qualité des produits, le délai de livraison et le délai de garantie et la disponibilité de la pièces rechanges.**(voir la Mémoire technique justificatifs » la page 31-32**

Les Moyens humains (personnel de maintenance)
Justifie par l'attestation d'affiliation de la CNAS pour cheque salarie. « 03 dernier mois avant la date d'ouverture ».

2- Le cahier des charges portant à sa dernière page la mention **manuscrite « lu et accepté »**

C. **offre financière :** ce dossier contient
1- la lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée
2- le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, signée, cachetée et datée
3- le détail quantitatif et estimatif dûment renseignée, signée, cachetée et datée

NB : le service contractant peut exiger de l'attributaire du marché public les documents originaux.

PRESENTATION DES OFFRES CACHETEES ET SCELLEES : Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant ·

- La dénomination de l'entreprise
- La référence et l'objet de l'appel d'offre
- La mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Entreprise :
Dossier :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES № 03 /2020

« Acquisition d'équipements scientifiques pour la hall technologique.»

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

- « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».
- La référence et l'objet de l'appel d'offres

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES № /2020.

Acquisition d'équipements scientifiques pour la hall technologique.
Et sera déposée par porteur à l'adresse ***l'université d'Adrar service des marchés.***

DUREE DE PREPARATION DES OFFRES. La durée de préparation des offres est fixée à **(21)** jours à compter du premier jour de la publication de l'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES ***: sera le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h à 12h.*** Dans le cas ou ce jour correspondrait un jour férié, elle se tiendra le jour ouvrable suivant à la même heure.

OUVERTURE DES PLIS ***: L'ouverture des plis sera tenue, en séance publique, au siège de l'université d'Adrar, le jour de dépôt des offres à quatorze heures trente minutes (14h30).Les soumissionnaires intéressés peuvent y assister.*** Dans le cas ou ce jour correspondrait un jour férié, elle se tiendra le jour ouvrable ***suivant à la même heure.***

VALIDITE DE L'OFFRE : Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois, à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 25/10/2020 /ANEP N° 2016016894

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAÏA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 09/2020

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour la réalisation d'un lycée type 1000 au niveau du site des 9100 LLV +6920 LPL à la commune de Oued Ghir, wilaya de Béjaïa
Lot n° 01 : bloc enseignement, auditorium, administration, sanitaires, clôtures, loge gardien, génie civil, groupe électrogène, génie civil, bâche à eau et tables scientifiques (en TCE sauf chauffage central et VRD).
Lot n° 02 : chauffage central, équipement chaufferie et équipement bâche à eau.
Lot n° 03 : VRD (assainissement, l'AEP, AEU et DEP), aménagement extérieure, terrain combiné et aire de jeux.
Lot n° 04 : équipement poste transformateur, groupes électrogènes, alimentation des blocs et éclairages extérieures.
Lot n° 05 : bloc logement (en TCE SAUF chauffage et VRD).
Lot n° 06 : salle de sport (en TCE sauf chauffage et VRD).

L'appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises intéressées et titulaire du certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité.
NB : toute entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et peut être retenue pour un ou plusieurs lots si elle est préqualifiée techniquement et moins disante financièrement. L'évaluation technique se fera par ordre chronologique.
- L'entreprise doit disposer de moyens humains et matériels justifiés pour chaque lot auquel elle soumissionne séparément (chaque lot avec des moyens différents).

Lot n° 01 : bloc enseignement, auditorium, administration, sanitaires, clôtures, loge gardien, génie civil, groupe électrogène, génie civil, bâche à eau et tables scientifiques (en TCE sauf chauffage central et VRD).
Entreprises qualifiées en activité principale travaux bâtiment ayant la catégorie quatre (IV) et plus disposant d'une attestation de bonne exécution de travaux de même nature d'une montant de : 100.000.000,00 DA accompagnée d'un procès-verbal de réception provisoire, délivré par un maître d'ouvrage public durant les sept (07) dernière années y compris l'année en cours, conditions exigée et critère d'élimination.
NB : les délais sont plafonnés à quatorze (14) mois.

Lot n° 02 : chauffage central, équipement chaufferie et équipement bâche à eau.
Entreprises qualifiées en activité principale travaux bâtiment spécialisé en chauffage activité principale catégorie trois (III) et plus en cours de validité (code 333/3327-335/3 522) disposant d'une attestation de bonne exécution de travaux de même nature d'un montant de : 10.000.000.00 DA accompagnée d'un procès-verbal de réception provisoire, délivrée par un maître d'ouvrage public durant les sept (07) dernière années y compris l'année en cours, conditions exigées et critère d'élimination.
NB : les délais sont plafonnés à trois (03) mois.

Lot n° 03 : VRD (assainissement, l'AEP, AEU et DEP), aménagement extérieure, terrain combiné et aire de jeux.
Entreprises qualifiées en activité principale travaux bâtiment ou travaux publics ayant la catégorie quatre (IV) et plus disposant d'une attestation de bonne exécution de travaux de même nature d'un montant de : 70.000.000,00 DA accompagnée d'un procès-verbal de réception provisoire, délivrée par un maître d'ouvrage public durant les sept (07) dernières années y compris l'année en cours, conditions exigée et critère d'élimination.
NB : les délais sont plafonnés à douze (12) mois.

Lot n° 04 : équipement poste transformateur, groupes électrogènes, alimentation des blocs et éclairages extérieures.
Entreprises qualifiées en activité principale travaux bâtiment spécialisées en électricité ayant la catégorie trois (III) et plus code (341/3914 à 3914) en cours de validité disposant d'une attestation de bonne exécution de travaux de même nature d'un montant de : 8.000.000.00 DA accompagnée d'un procès-verbal de réception provisoire, délivrée par un maître d'ouvrage public durant les sept (07) dernières années y compris l'année en cours, conditions exigées et critère d'élimination.

Lot n° 05 : bloc logement (en TCE SAUF chauffage et VRD).
Entreprises qualifiées en activité principale travaux bâtiment ayant la catégorie trois (III) et plus disposant d'une attestation de bonne exécution de travaux de même nature d'un montant de : 25.000.000,00 DA accompagnée d'un procès-verbal de réception provisoire, délivrée par un maître d'ouvrage public durant les sept (07) dernière années y compris l'année en cours, conditions exigés et critère d'élimination.
NB : les délais sont plafonnés à Douze (12) mois.

Lot n° 06 : salle de sport (en TCE sauf chauffage et VRD).
Entreprises qualifiées en activité principale travaux bâtiment ayant la catégorie trois (III) et plus, disposant d'une attestation de bonne exécution d'une salle de sport en TCE d'un montant de 35.000.000.00 DA accompagnée d'un procès-verbal de réception provisoire délivré par un maître d'ouvrage public durant les sept (07) dernières années y compris l'année en cours, ou une attestation de bonne exécution dans le domaine du bâtiment d'un montant de 35.000.000.00 DA, accompagnée d'une convention de partenariat avec une entreprise spécialisée en charpente métallique et une autre convention avec une entreprise spécialisé en revêtement synthétique et d'un procès-verbal de réception provisoire, délivrée par un maître d'ouvrage publics durant les sept (07) dernières années y compris l'année en cours, conditions exigée et critère d'élimination.

NB : les délais sont plafonnés à huit (08) mois.
Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges (Dossier de candidature + Offre technique + Offre financière) auprès du BET CETEAU (maître de l'œuvre) demeurant à l'adresse suivantes Promotion 64 logts LSP Saidani Sidi Ali Labhar Béjaïa Téléphone fixe n° 034-180-180 contre paiement de la somme de trois mille dinars (3000,00) DA représentant les frais afférents à la reproduction, à la préparation et à la présentation de son offre.

A- Le dossier de candidature contient :
- Déclaration de candidature – déclaration de probité – statut pour les sociétés – certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité – Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et procès-verbal de réception provisoire des (07) dernières années y compris l'année en cours – registre de commerce – Bilans des trois dernières années ou le C20 – Liste des moyens matériels mobilisables (engagement accompagné des cartes grises + assurances, PV d'expertise, contrat location) signé et cacheté – Liste des moyens humains (engagement avec diplômes et bordereau de déclaration auprès de la CNAS) signé et cacheté – Planning et délai global de réalisation – tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires – les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

B- L'offre technique contient :
- Déclaration à souscrire – tout document permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15/247 du 16/09/2015, le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C- L'offre financière contient :
La lette de soumission signée et datée – b) le cahier des prescription spéciales – c) clauses administratives – d) clauses techniques générales – e) le bordereau des prix unitaires (BPU) dument renseigné en lettres et en chiffres – f) Devis quantitatif et estimatif (DQE).
Les offres devront parvenir à monsieur le directeur des équipements publics de la wilaya de Béjaïa bloc administratif 45 locaux Cité Rabéa Béjaïa, dans les vingt et un (21) jours à compter de la 1èer parution du présent avis dans la presse nationale sous double enveloppes fermées et anonymes portant la mention :
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° …/2020 portant : réalisation d'un lycée type 1000 au niveau du site des 91000 LLV + 6920 LPS à la commune de Oued Ghir, wilaya de Béjaïa.
« Avec indication du lot concerné »
Le dernier délai de dépôt des offres sera après 21 jours de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux à 12h00.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 10 jours augmentée de 21 jours délai de préparation des offres.
L'ouverture des plis technique et financier se fera dans le vingt et un (21) jours à compter de la 1ère parution du présent avis dans la presse nationale à 14h00, en séance publique au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Béjaïa.

Le Jeune Indépendant du 25/10/2020 /ANEP 2016017089

HANDISPORT (ATHLÉTISME) :

Le Comité paralympique international arrête le calendrier de la saison 2021



La World Para Athletics (WPA) ouvrira sa nouvelle saison d'athlétisme handisport en février prochain avec la programmation du Grand Prix de Fizaa à Dubaï du 10 au 13 février, en présence des meilleurs athlètes du Monde dont des Algériens, a annoncé le Comité Paralympique International (IPC).

Le nouveau calendrier de la WPA comprend seulement huit Grands Prix programmés de février à avril, après l'annulation de plusieurs compétitions en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19) qui a aussi provoqué le report des Jeux paralympique de Tokyo de 2020 à 2021 et des Championnats du monde de para-athlétisme (2020) à Kobe, au Japon, décalés à l'année 2022. Ces changements inattendus ont aussi provoqué le report d'une année, les championnats du monde juniors de para-athlétisme, programmés durant l'année 2021.

Le nouveau calendrier des compétitions de la nouvelle saison 2020/2021 comprend les championnats d'Europe à Bydgoszcz, en Pologne du 1er au 5 juin au lieu de 2 au 7 juin de l'actuelle année, avant son report en raison de la situation sanitaire. La série des Grands Prix de la WPA se rendra en Europe en avril, avec l'organisation du Grand Prix d'Italie du 16 à 18 avril dans un lieu à confirmer. Toujours en avril, la cinquième étape se déroulera dans la capitale chinoise Pékin du 23 au 25. Le Grand Prix revient en Europe en mai, avec le rendez-vous de Paris
(5-7), de Nottwil en Suisse (14-16 mai), sur l'une des pistes de course en fauteuil roulant les plus rapides du monde. La 9e étape du Grand Prix de para-athlétics élira domicile à Mesa aux Etats-Unis (aux traditionnels Arizona Desert Challenge Games) dont les dates restent à confirmer.

CALENDRIER 2020-2021 DE LA WORLD PARA ATHLETICS (WPA) :

GP Dubaï 2021 -
Championnats internationaux d'athlétisme Fazza (10-13 février)
GP de Tunis 2021 -
13ème Rencontre Internationale de Tunis (18-20 mars)
GP de Sao Paulo 2021 -
Championnats Open Loterias Caixa (25-27 mars)
GP d'Italie 2021 -
Championnats d'Italie Open (ville à confirmer) (16-18 avril)
GP Beijing 2021 - Les 8èmes Championnats d'athlétisme Open de Chine (23-25 avril)
GP Paris 2021 - Handisport Open Paris (5-7 mai)
GP Nottwil 2021 - Parathlétisme (14-16 mai)
GP Arizona 2021 -
Desert Challenge Games (Dates à confirmer).

Judo : Les Championnats d'Afrique-2020, toutes catégories ,délocalisés à Madagascar en décembre

LES CHAMPIONNATS d'Afrique de judo hommes et dames individuels, par équipes et Kata, (cadets, juniors et seniors), ont été officiellement transférés à Antananarivo (Madagascar),et auront lieu du 20 au 27 décembre 2020, a-t-on appris auprès du 1er vice-président de l'Union africaine de judo (UAJ) et responsable des compétitions, l'Algérien Mohamed Meridja. « La compétition programmée au Maroc et reportée à plusieurs fois, a été finalement, attribuée à Madagascar, après avoir constaté l'impossibilité de tenir le rendez-vous au Maroc, en raison de la dégradation de la situation sanitaire liée à la pandémie du coronavirus (Covid-19) qui prévaut dans ce pays», a indiqué à l'APS, Meridja. L'organisation de ces Championnats d'Afrique de judo seniors (messieurs et dames) qui seront qualificatifs aux Jeux olympiques de Tokyo-2021 en individuels, avaient été attribuée au Maroc pour le mois de juin, puis novembre, avant la désistement définitif des Marocains.» Ce rendez-vous est crucialement important aux athlètes du continent, puisqu'il leurs permettra d'engranger beaucoup de points supplémentaires au classement de qualification olympique à Tokyo et améliorer leurs positions, en attendant d'autres participations aux tournois internationaux et ceux des Grands Slam», a expliqué le 1er vice-président de l'instance de judo continental.

Le programme des Championnats d'Afrique d'Antananarivo, prévus au Palais des Sports de Mahamasina, avec une participation attendue de 600 athlètes, devrait débuter le 20 décembre avec les épreuves des cadets (individuels, équipes et mixte), et se poursuivra avec les juniors (individuels et équipes). Le seniors entreront en lice, le 24 décembre pour trois jours de compétition : kata, individuel, par équipes et enfin mixtes .Par ailleurs, l'Union africaine de judo (UAJ) a attribué l'organisation du championnat d'Afrique 2021 au Maroc et à la Tunisie celui de 2022, l'année du renouvellement des instances de l'UAJ.

Foot / Qualif. Mondial-2022 (zone Europe) : Tirage au sort le 7 décembre à Zurich (Fifa)

LA CÉRÉMONIE de tirage au sort des qualifications à la Coupe du monde 2022 (zone Europe) aura lieu à Zurich le 7 décembre à partir de 18H00 (GMT), a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA). En raison de la pandémie de Covid-19 et des restrictions qui en découlent, la cérémonie sera organisée sous forme virtuelle, sans représentants des associations membres. La route vers le Mondial-2022 prendra la forme d'une phase de poules, avec cinq groupes de six et cinq groupes de cinq équipes. Toutes les équipes d'un même groupe s'affronteront en matches aller-retour entre mars et novembre 2021. Les dix vainqueurs de groupe seront directement qualifiés pour la phase finale, tandis que les dix deuxièmes disputeront des barrages. Ils y seront rejoints par les deux vainqueurs de groupe les mieux classés de la Ligue des Nations de l'UEFA 2020-2021 non qualifiés pour Qatar-2022, ni pour les barrages en qualité de deuxièmes de groupe. Ces 12 équipes seront reversées dans trois parcours de qualification, composés de matches simples à élimination directe prévus en mars 2022. Ceux-ci permettront de déterminer les trois dernières nations européennes qui effectueront le voyage au Qatar. Aux fins du tirage au sort préliminaire, les 55 équipes participantes seront réparties dans six chapeaux -cinq chapeaux de dix équipes et un chapeau de cinq équipes- sur la base du classement mondial Fifa du 26 novembre 2020. Les dix équipes les mieux classées seront placées dans le chapeau n.1, les dix suivantes dans le chapeau n.2 et ainsi de suite jusqu'aux cinq dernières, versées dans le chapeau n.6.

SUCCESSION DE ZETCHI À LA TÊTE DE LA FAF :

Medouar et Kerbadj affichent leurs ambitions

Alors que certains croient toujours à une volte-face du président de la FAF Kheïreddine Zetchi quant à une éventuelle candidature de sa part pour postuler à un deuxième mandat, même s'il a écarté lui-même cette hypothèse, le président de la LFP, Abdelkrim Medouar, lui, ne cache pas ses ambitions de prendre les commandes de la première instance footballistique dans le pays.

En effert, Abdelkrim Medouar, vient de déclarer une nouvelle fois qu'il pourrait briguer la présidence de la Fédération algérienne de football, dont l'assemblée générale élective aura lieu en début de l'année prochaine. «L'ambition est un droit légitime. Cela fait maintenant deux ans que je suis à la tête de la Ligue et dans le cas où je décide de présenter ma candidature à la présidence de la FAF, je le ferai après mûre réflexion», a-t-il indiqué. Le patron de la LFP, dont le dossier de candidature à la présidence de la FAF lors du précédent mandat a été rejeté à la dernière minute, compte bien s'appuyer sur sa longue expérience passée dans les affaires du football algérien pour succéder à Kheireddine Zetchi à la tête de l'instance fédérale.«J'ai beaucoup appris de mes deux ans passés à la tête de la LFP et de ma longue expérience en tant que président de l'ASO Chlef, qui fait de moi d'ailleurs le doyen des présidents de club algériens après le départ de mes amis Said Allik et Moh Cherif Hannachi, Si je peux apporter un plus à la tête de la FAF, je déposerai ma candidature en présentant un projet ambitieux», a-t-il ajouté. La même ambition anime aussi le prédécesseur de Medouar à la tête de la LFP, en



l'occurrence, Mahfoud Kerbadj. Ce dernier multiplie les sorties médiatiques depuis quelque temps par lesquelles il ne se montre nullement tendre avec l'actuelle équipe dirigeante du sport roi, en particulier son président Zetchi. Néanmoins, Kerbadj est confronté à un seul obstacle pour éventuellement déposer sa candidature. Etant un cadre d'État, il a expliqué que sa participation à la course de la présidence de la FAF dépend de l'autorisation de son employeur.

ALGÉRIE - TOURNOI DE L'UNAF U20 :

Les «Verts» affutent leurs armes à Sidi Moussa

L'ÉQUIPE nationale des U20, qui prépare le tournoi de l'UNAF de la catégorie, qualificatif à la CAN-2021, a entamé jeudi un stage de pré-sélection au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site. ''Dans le cadre du stage (du 22 au 25 octobre 2020), quatorze joueurs algériens évoluant à l'étranger ont rejoint, hier (jeudi) depuis Paris, le CTN de Sidi Moussa. Quatre (04) joueurs ont manqué à l'appel dont trois pour cause de coronavirus, à savoir les deux Marseillais de l'OM, Joakim Jean-Philippe Kada et Yanis Ahmed Hadjem ainsi que Redouane Tbahiriti du Stade de Reims, alors qu'Aymen Abdelkrim Boutoutaou s'est blessé. Quant à Enzo Elias Lamrani, sociétaire de l'AS Nancy Lorraine, il a tenu à être présent - avec des béquilles- malgré une blessure qu'il a contractée la veille à l'entraînement'', a écrit l'instance fédérale. ''Après s'être installés au niveau de leurs chambres, les joueurs ont été conviés à l'amphithéâtre Omar-Kezzal pour les présentations d'usage et le discours d'ouverture du stage avant de fouler le terrain pour une première séance d'entraînement à 18h00'', a ajouté la même source. La sélection des U20 affrontera vendredi en match amical le MC Alger à Aïn Bénian (Alger), histoire de permettre au staff technique de voir de plus près les nouveaux joueurs qui endosseront le maillot national pour la première fois. L'équipe nationale de la catégorie a bouclé mardi la première partie du stage de préparation réservée aux joueurs locaux, en faisant match nul (0-0) en amical devant la 1re Région militaire. La deuxième partie du regroupement est exclusivement réservée aux joueurs évoluant à l'étranger. Ces stages entrent dans le cadre de la préparation du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) en Tunisie, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021) de la catégorie en Mauritanie, du 16 février au 4 mars prochains .

USM Alger : Anthar Yahia satisfait des conditions du stage à Mostaganem

LE DIRECTEUR sportif de l'USM Alger (Ligue 1 de football), Anthar Yahia, s'est dit «très satisfait» des conditions de déroulement du stage de préparation de son équipe qui prendra fin samedi à Mostaganem. «Nous avons atteint les objectifs escomptés avant le début de cette deuxième phase de préparation. Je voulais être présent avec le staff technique ainsi que le groupe qui a répondu positivement aux consignes de l'entraîneur français.», a indiqué Anthar Yahia dans une déclaration au site de l'USMA.L'USMA achèvera ce samedi son stage à Mostaganem qui a duré deux semaines, une phase consacrée au volet physique et à l'aspect technico-tactique. «Cette phase de préparation constitue une étape importante pour l'équipe mais il reste encore la troisième et dernière phase de travail qui sera consacrée au volet tactique et aux matches amicaux dont le premier se déroulera juste après notre retour à Alger face à l'US Biskra.», a dit Anthar Yahia. Le directeur sportif de l'USMA a remercié les responsables locaux à Mostaganem pour la qualité des infrastructures sportives, d'hébergement et de restauration qui offrent un cadre idéal pour ce genre de stages.

Les Rouge et Noir devront disputer au moins cinq matches amicaux avant d'entamer la nouvelle saison, avec au menu la Supercoupe d'Algérie, programmée le 21 novembre face au CR Belouizdad au stade du 5-Juillet, puis le début du championnat de Ligue 1 dont la première rencontre aura lieu face à l'ES Sétif au stade Omar-Hamadi.

RYAD BOUDEBOUZ RESTE À SAINT ETIENNE

ANNONCÉ partant pour le Qatar, Ryad Boudebouz va finalement rester à Saint-Etienne après l'échec de son transfert vers Qatar SC. Alors que tout semblait fait, avec une indemnité de transfert de 500 000 € négociée entre les deux clubs, le joueur âgé de 30 ans n'aurait pas accepté les conditions financières. Son entraineur à Saint-Etienne, Claude Puel, a déjà annoncé que le joueur allait rester. Boudebouz devrait retrouver le groupe professionnel comme Wahbi Khazri lui aussi donné partant mais finalement repêché.

ELECTIONS DE LA CAF : AHMAD AHMAD SOUTENU PAR 46 FÉDÉRATIONS (MÉDIA)

LE PRÉSIDENT de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad, a reçu le soutien de 46 des 54 associations de football du continent pour briguer un second mandat lors des prochaines élections prévues le 12 mars à Rabat (Maroc), rapporte BBC Afrique. Selon la même source, le dernier développement a été confirmé dans une déclaration commune signée par les présidents des six zones d'Afrique. Elu le 16 mars 2017 à Addis-Abeba (Ethiopie), Ahmad Ahmad arrive bientôt au terme de son premier mandat. Il avait, pour rappel, battu Issa Hayatou
(34 voix contre 20), qui dirigeait l'organisation depuis 1988. Le président en exercice de l'instance africaine n'a pas encore annoncé officiellement s'il briguerait un second mandat à la tête de la CAF. Le Tunisien Tarek Bouchamaoui, membre du comité exécutif de la CAF, a confirmé sa candidature à la présidence à la Fédération tunisienne de football mais n'a pas encore soumis de candidature officielle. L'instance dirigeante du football africain dévoilera les noms des candidats le 11 janvier 2021 sur son site officiel.

AMICAL : MATCH NUL ENTRE LE MC ALGER ET LA SÉLECTION NATIONALE U20 (3-3)

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 20 ans (U20) et le MC Alger se sont neutralisés sur le score de 3 à 3, en match amical disputé vendredi à Alger. Le MCA menait 2 à 0 à la mi-temps, avant que les «Verts» ne réagissent en deuxième période pour revenir à la marque et terminer le match sur un score de parité. L'équipe nationale des U20 a entamé jeudi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), un stage de présélection réservé aux joueurs évoluant à l'étranger. Une première partie du stage de préparation, réservée celle-ci aux joueurs locaux, s'était conclue mardi dernier avec un match amical devant la 1re Région militaire (0-0).Ces stages entrent dans le cadre de la préparation du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) en Tunisie, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021) de la catégorie en Mauritanie , du 16 février au 4 mars prochains. De son côté, le MC Alger prépare la reprise du championnat de Ligue 1, prévue le 28 novembre.

ES SÉTIF-NA HUSSEIN-DAY (AMICAL) ANNULÉ

LA RENCONTRE amicale entre l'Entente Sportive de Sétif (ESS) et le NA Hussein Dey, prévue samedi à Annaba, a été officiellement annulée, a annoncé vendredi le club des hauts plateaux. Dans une autre confrontation amicale, disputée mercredi, l'ESS s'était imposée devant la 5e Région Militaire sur le score de 3 à 2.Deux autres matchs amicaux sont au programme de la formation sétifienne. Le premier l'opposera à la Jeunesse Sportive de Skikda, le mercredi 27 octobre (15h00), dans son antre du 8-Mai 1945, avant de conclure cette série de joutes amicales le vendredi 30 octobre, à 15h00, face au NC Magra, également au stade du 8-mai 1945.Lors de la 1ere journée du Championnat d'Algérie de Ligue 1, prévue le 28 novembre, l'ESS sera en déplacement à Alger pour y affronter l'USM Alger.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAÏA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° …./2020
NIF : 099747019000423

La direction de la santé et de la population de la wilaya de Ghardaïa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour **acquisition des équipements médicaux au profit des EPH de la wilaya de Ghardaïa répartis par 02 lot :**
Lot 01 : acquisition des matériels médicaux pour le bloc opératoire et les urgences chirurgicale.
Lot 02 : acquisition des matériels médicaux pour l'exploration.

Les candidats intéressés par le présent appel d'offres peuvent soumissionner au présent appel d'offres ; toutefois ils doivent soumissionner pour la totalité des articles composants, sous peine de rejet de leurs offres.
Les candidats ou leurs représentants peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de la santé et de la population, sise au siège de la wilaya de Ghardaïa.
L'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux agent économiques fabricants, importateurs, commerçants en gros ayant :
1- Registre de commerce électronique doit contient : le code de vente matériel médicale.
2- Agrément du ministère de la Santé et de la Population et la Réforme hospitalière.
3- Attestation de bonne exécution d'un projet similaire délivrée par des maîtres d'ouvrages publics.
Capacités financières (chiffre d'affaires égal ou supérieur à 50.000.000,00 DA pour les années 2017-2018-2019.
Les offres doivent comporter dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, ces enveloppes sont mises dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU PROFIT DES EPH DE LA WILAYA DE GHARDAÏA
(A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES)
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE GHARDAÏA
SISE AU SIEGE DE LA WILAYA DE GHARDAÏA

Elles doivent contenir les pièces citées dans l'articles n° 11 du présent cahier des charges.
La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse nationale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, la période de préparation des offres est prolongée jusqu'au prochaine jour férié.
La date de dépôt des offres des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres 14h00 heures la direction de la santé et de la population Ghardaïa et l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14h00 en présence des soumissionnaires.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 trois mois augmentée de la période de préparation des offres.
Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire.

Le Jeune Indépendant du 25/10/2020 /ANEP 2016017128

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
WILAYA DE BISKRA
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE EN GYNECOLOGIE
OBSTETRIQUE, PEDIATRIE ET CHIRURGIE PEDIATRIQUE DE BISKRA

ANNONCE DE RECRUTEMENT

L'établissement hospitalier spécialisé en gynécologie, obstétrique, pédiatrie et chirurgie pédiatrique de Biskra recrute au titre de l'année 2020 pour ses différents services dans les postes suivants :

Grade	Mode de recrutement	Condition de participation	Nombre des postes budgétaires ouverts	Autres conditions	Observation
Médecin généraliste de santé publique	Concours sur titres	Titulaire d'un diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	04		Tout dossier de candidature incomplet, ou ne remplissant pas les conditions de qualification requises, ou remis hors les délais fixés, ne sera pas retenu pour participer auxdits concours

LE DOSSIER DE CANDIDATURE EST COMPOSE DES PIECES SUIVANTES :
- Une demande manuscrite de participation ;
- Une copie de la carte d'identité ;
- Une copie du titre, du diplôme ou du niveau scolaire et/ou de formation ;
- Fiche de renseignement à compléter par le candidat accompagnée d'une photographie ;
-Une attestation de travail justifiant l'expérience professionnel acquise dans la spécialité en rapport avec l'emploi postulé, le cas échéant ;
- Une copie du relevé des notes du cursus scolaire conforme à l'original ;
- Une attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise dans le cadre des dispositifs relatifs à l'aide à l'insertion professionnelle ou à l'insertion sociale des jeunes diplômés, le cas échéant.

DUREE DES INSCRIPTION ET DEPOT DES DOSSIERS :
La durée des inscriptions est fixée à quinze (15) jours ouvrable au maximum à compter du premier avis de presse écrite ou de l'affichage. Le dépôt des offres de candidature s'effectue en mains propres à la sous-direction de l'administration des moyens de l'établissement.

Le Jeune Indépendant du 25/10/2020 /ANEP 2016017205



SAUVEGARDE DU PATRIMOINE EN SYRIE

Des bénévoles pour la citadelle

Des dizaines de volontaires, munis de râteaux, de pioches, de pelles et de balais, se sont mobilisés pour débroussailler le site du Krak des chevaliers des croisades, érigé au XIIe siècle dans la région centrale de Homs en Syrie et classé au patrimoine de l'Unesco.

Armée d'une scie, Rana Jreij élimine les broussailles entre les pierres pluricentenaires d'un des plus célèbres châteaux des croisades, afin de le protéger des feux qui ont sévi récemment dans la Syrie en guerre. Elle a confié que « cette citadelle c'est nos souvenirs, notre mémoire et j'ai peur pour elle ». Les feux de forêts ont ravagé le centre et le nord-ouest de la Syrie à la mi-octobre, ils seront maîtrisés, ils ont eu le temps de détruire plus de 9.000 hectares de terres agricoles, d'oliveraies et de forêts, selon les Nations unies, rapporte l'Agence France presse. Avec les toutes dernières chaleurs estivales, le risque d'une reprise n'est jamais totalement écarté. Dans les étroits couloirs sombres de la citadelle, ses cours intérieures ou directement sur le flanc de ses épaisses murailles, des volontaires déblaient les branches mortes et la végétation touffue. Plus de 400 étudiants ont participé au chantier, explique Naji Darwiche, directeur d'un programme de responsabilité civique dans une université locale. Construite par les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, un ordre catholique militaire, l'imposante forteresse médiévale qui peut accueillir une garnison de 2.000 hommes se dresse sur une haute colline, dominant ses environs. Dans une Syrie en guerre depuis 2011, rebelles et forces gouvernementales se sont disputé cette position stratégique, finalement reconquise en 2014 par les autorités à l'issue de féroces batailles. La directrice du site, Naïma Mou-



haratam, supervise les opérations de débroussaillage après avoir géré des travaux de restauration, rappelant que « le château a fermé ses portes en 2012 ». Les combats ont entraîné des dommages notamment dans l'église et la Grande salle, célèbre pour ses colonnettes et ses voûtes inspirées par l'architecture gothique. La restauration a bien avancé mais elle sera interrompue par les restrictions liées au nouveau coronavirus, qui ont aussi fait chuter la fréquentation du site rouvert seulement fin 2018. Elle affirme : « En 2019 nous avions eu 23.000 visiteurs, cette année ils étaient 5.000 seulement. Le coronavirus a rétabli l'isolement de la citadelle ». Heureuse de voir « la vie revenir » grâce aux volontaires qui ont investi les lieux, elle rêve du retour de la période faste des grands événements culturels, « j'espère que le jour viendra où j'assisterai à des concerts dans la citadelle, comme avant la guerre ».

En 2013, alors que les combats font rage, le Krak des chevaliers, mais aussi les ruines de Palmyre ou la vieille ville d'Alep seront inscrits par l'Unesco sur sa liste du patrimoine en péril. A l'entrée de la Grande salle, Hazem Hanna ne se remet pas des dégâts essuyés par les voûtes gothiques, qui se sont en partie écroulées. Mais « tant que les matériaux de base sont disponibles, on pourra les restaurer », tempère cet ingénieur chargé des travaux dans l'édifice.

La citadelle a bénéficié en 2016 de l'aide d'archéologues hongrois pour restaurer notamment le clocher de l'église. Dans une Syrie qui peut se targuer d'avoir six sites inscrits au patrimoine mondial de l'Humanité, le gouvernement a participé en 2018 au salon international du tourisme à Madrid pour relancer le secteur. Car ces dernières années, les autorités ont consolidé leur emprise sur plus de 70% du pays morcelé et les combats ont globalement baissé en intensité. Mais si des visiteurs venus du Liban, d'Irak ou de Jordanie voisine font facilement le déplacement, parfois pour des excursions d'un jour, les touristes occidentaux ont eux déserté le pays. M. Darwiche accompagne ses étudiants lors de leurs séances de volontariat, il rêve lui de voir « les touristes venir du monde entier » car « la citadelle a hâte de retrouver ses visiteurs ».

R. C.

MISE EN VALEUR DU MANDOLE ALGÉRIEN

Lancement d'un concours

DESTINÉ aux musiciens du châabi, un concours du meilleur joueur de mandole algérien est lancé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

Dans son communiqué, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) fait un appel à candidature pour le concours bBaptisé « Fais-moi écouter ta mandole! ». Ce concours est organisé pour couronner un hommage au maître de la chanson châabi et concepteur de la mandole, El Hadj M'hamed El Anka. Hommage qui lui sera rendu le lundi 23 novembre pour commémorer le 42e anniversaire de sa disparition. Ce concours vise à « découvrir de nouveaux talents » maîtrisant le jeu sur cet instrument – qui s'apparente au oud (luth) avec une caisse de résonnance aplatie – conçu et introduit dans la tradition chaâbie par El Hadj M'Hamed El Anka. Le postulant à ce concours, ouvert aux Algériens de tout âge résidents en Algérie, devra enregistrer une vidéo de 3 minutes maximum, dans laquelle il lui est demandé de mettre en valeur en solo, sans se faire accompagner, sa technique de jeu et sa maîtrise de l'instrument après s'être présenté. La production exclusive par le candidat d'un instrumental est requise par le règlement du concours et la vidéo doit clairement le montrer à l'œuvre, visage, doigté et médiator apparents, dans un document filmé en plan séquence (cadre fixe), avec une bonne qualité de son et sans bruit de fond aucun. L'intéressé doit joindre à la vidéo une fiche de renseignements dûment remplie, contenant son nom et prénom, son email, son numéro de téléphone et son adresse, il aura également à attester par écrit de sa disposition à céder le document filmé à l'AARC qui s'engage, de son côté, à n'utiliser l'enregistrement qu'à des fins de promotion. L'opération de dépôt des candidatures, déjà en cours, reste ouverte jusqu'au jeudi 12 novembre à 12h. Les dossiers doivent être envoyés à l'adresse électronique : mandolaarc@gmail.com ou sur l'application Whats app. Les lauréats du concours bénéficieront pour leur promotion d'un droit de passage à la télévision et à la radio, d'une dotation financière d'une valeur de 200.000 DA pour le premier prix, 150.000 DA pour le deuxième et 100.000 DA pour le troisième. La remise des prix se fera lors du

spectacle-gala, prévu en hommage à Cheikh El Hadj M'hamed El Anka, le 23 novembre, date de sa disparition en 1978 à l'âge de 71 ans.

R. C



AGENDA

LANGUE XXe Semaine de la langue italienne dans le monde jusqu' au dimanche 25 octobre autour du thème L'italien entre parole et image. Célébration par des activités autour des formes expressives : l'image, les graffitis, les bandes dessinées, les romans graphiques, des éditions pour enfants et adolescents.

CINE-ITALIA Il Bidone de Federico Fellini. Le lundi 26 octobre. 18h30. Institut culturel italien d'Alger. Accès libre. Augusto, Roberto et Picasso, trois escrocs, parcourent l'Italie en quête de nouvelles victimes. Leur combine consiste à se déguiser en hommes d'église. ECRIVAIN Rachid Mimouni, une autorité intellectuelle positive (épisode 4) par Benaouda Lebdai, professeur des Universités spécialiste de littératures coloniales et postcoloniales. Jusqu' au vendredi 30 octobre en ligne : youtube.com/watch?v=7bbwW9CPt50 Les multiples facettes d'un talent fauché en pleine maturité créatrice, à un moment où l'Algérie a tant besoin de ses intellectuels et de ses démocrates.

CHANTEUR Khaled le chanteur raï revisité. Du dimanche 25 octobre au lundi 30 novembre en ligne. Dans les années 1990, il devient le chanteur algérien le plus célèbre avec Didi, Aïcha, C'est la vie. »...https://www.youtube.com/watch?v=5dWeeUIZFgA

HOMMAGE Exposition Pierre Soulages, 100 ans de Tahar Bellal. Institut français d'Alger jusqu' au samedi 26 décembre. L'artiste propose une lecture subjective de l'œuvre de Soulages.

GALERIE Diwaniya galerie. Cheraga-Alger. Exposition Massarat jusqu'au mercredi 13 janvier 2021. Avec Lulwah Al Homoud d'Arabie Saoudite, Mohamed Ibrahim El Masry et Mohamed Abou El Naga d'Egypte, Ghada Zoughby du Liban, Rashid Diab du Soudan, Mohamed Al Ameri de Jordanie, Shadi Talaei d'Iran, Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou d'Algérie.

LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

a

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
DE CHERAGA
COMMUNE D'OULED FAYET

Mise en demeure N°1

Le président de l'assemblé populaire communal de l'APC Ouled Fayet met en demeure l'entreprise «ETB/TCE BENTAHRAT» Élisant domicile à :

Hay freres nadjem Ain Defla - titulaire du projet: **Travaux d'entretien et réfection des biens communaux suivants**

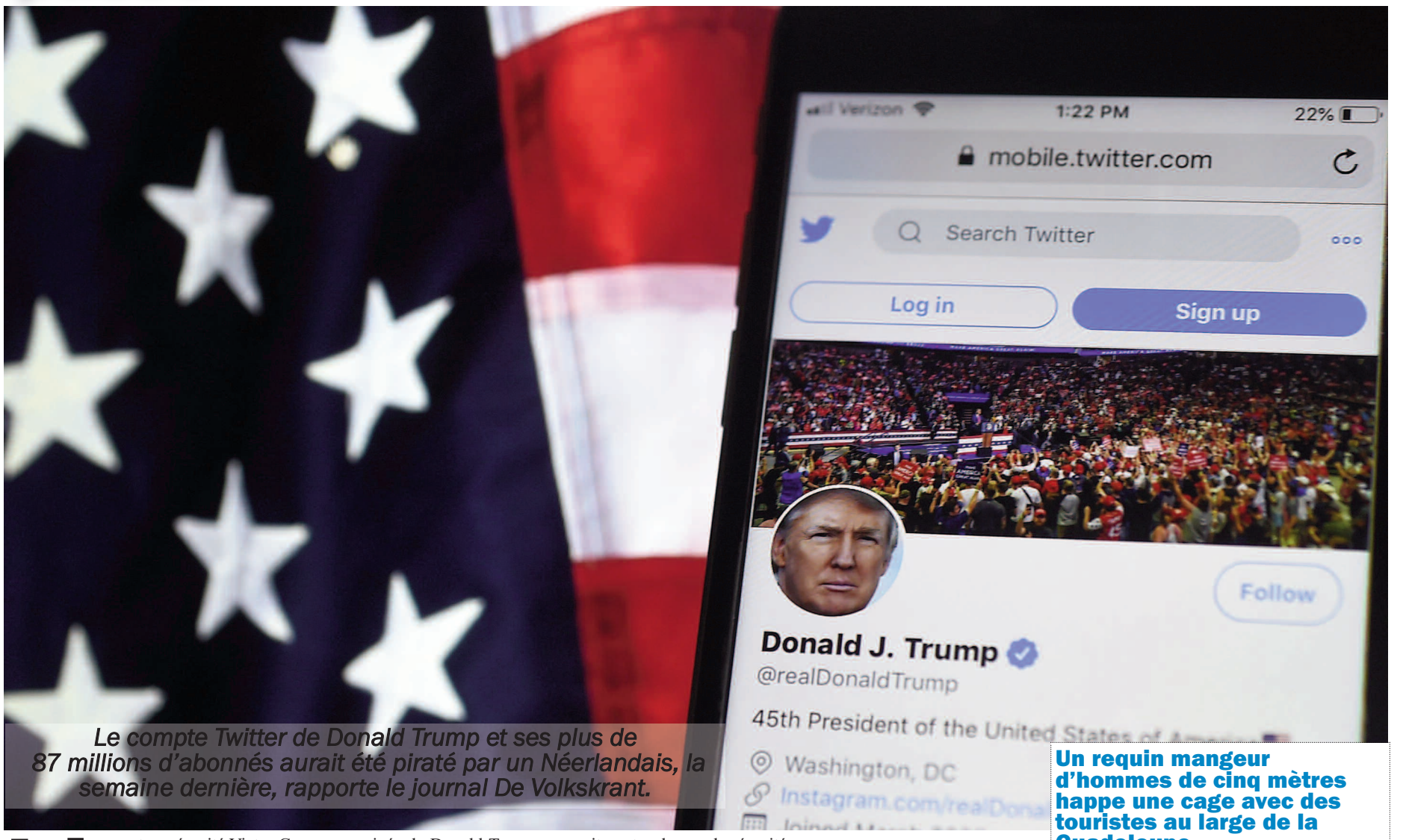
lot 02 -Travaux de réfections étanchéité école Mahdi Mouhoub

lot 04 -Travaux de réfections étanchéité crèche communale. de se présenté au siège de L'APC de ouled Fayet pour signature et notification de l'ordre de démarrage des travaux dans les 48 et ia réalisation dans les meilleurs délais

Faute de quoi des mesures de sanctions réglementaires sévères seront prises.

Le Jeune Indépendant du 25/10/2020 /ANEP N° 2016017156

Un hacker se serait connecté au compte Twitter de Trump en devinant son mot de passe



Le compte Twitter de Donald Trump et ses plus de 87 millions d'abonnés aurait été piraté par un Néerlandais, la semaine dernière, rapporte le journal De Volkskrant.

L'expert en sécurité Victor Gevers prétend avoir eu accès au compte du président des États-Unis en trouvant simplement son mot de passe. Au bout de la 5e tentative, il aurait trouvé le fameux code secret d'un des comptes les plus suivis au monde. "Je pensais que je serais bloqué après quatre tentatives, ou bien qu'on me demanderait de fournir des informations", a confié le hacker.

Le mot de passe serait tout simplement "maga2020!", soit l'abréviation du slogan de campagne de Donald Trump "Make America Great Again". Une fois connecté à ce compte, Victor Gevers aurait eu accès aux messages privés de Donald Trump, pouvait poster des tweets à son nom et modifier son profil, notamment sa photo, explique De Volkskrant.

LE COMPTE DÉJÀ HACKÉ EN 2016?

Étonné d'avoir eu accès au compte du président des États-Unis si facilement, Victor Gevers aurait alerté l'entourage de Donald Trump et les agences de sécurité tels que le CIA, la Maison Blanche et le FBI. Quelques heures après, il aurait remarqué qu'une procédure de double-vérification avait été activée sur le compte. Le lendemain, il aurait reçu un appel des services de renseignement pour le remercier d'avoir signalé le problème de sécurité.

Après cette révélation, Twitter a communiqué en affirmant "ne pas avoir décelé d'éléments permettant de confirmer cette déclaration". La plateforme américaine a ajouté avoir mis en place "des mesures de haute-sécurité pour des profils de personnalités."

Il y a quatre ans, l'année de l'élection de Donald Trump aux USA, Victor Gevers aurait déjà réussi à se connecter à ce compte Twitter avec deux autres personnes. Selon l'expert en sécurité, le mot de passe de l'époque était "youarefired" (soit "vous êtes viré" en français). Cette phrase fétiche était prononcée régulièrement lors de son émission de télé-réalité "The Apprentice".

Un requin mangeur d'hommes de cinq mètres happe une cage avec des touristes au large de la Guadeloupe



PRÈS DE DEUX TONNES pour plus de cinq mètres. Un grand requin blanc s'en est pris à une cage avec trois touristes à l'intérieur au large de la Guadeloupe comme le montre une vidéo publiée par un expert. Dans le cadre d'une expédition exclusive qui permet aux touristes de plonger parmi les plus grands requins blancs du monde, un incident s'est produit. L'organisateur de ces tours, l'expert Jimi Partington, vient de publier une vidéo filmée au large de la Guadeloupe l'année dernière. La séquence montre un grand requin blanc planter ses dents dans la cage renfermant trois plongeuses.

UNE FEMELLE DE DEUX TONNES

Il s'agissait d'une femelle de près deux tonnes mesurant plus de cinq mètres que les experts avaient déjà observée. Ils l'ont surnommé «Bullet» (balle) en raison d'un signe distinctif sur sa nageoire dorsale qui ressemble à un impact de balle. «C'est l'un des plus grands requins blancs que vous puissiez rencontrer», poursuit M.Partington.

«Elle a pris goût à l'un des flotteurs de la cage qui est attaché au côté et a utilisé sa mâchoire pour tester et découvrir par elle-même ce qu'était cet objet», raconte-t-il.

L'incident se termine lorsque «Balle» perd visiblement tout intérêt pour la cage et s'en va. Les trois femmes présentes dans la cage n'ont pas été intimidées par le comportement de l'animal, précise M.Partington. Selon lui, la sécurité des touristes est primordiale lors de ce type de plongée, les cages étant équipées pour ce type de «rencontres».

Flashé à 249 km/h sur l'autoroute, il explique aux gendarmes qu'il voulait rentrer avant le couvre-feu

FRANCE ce jeudi, les gendarmes d'Argenton-sur- Creuse, dans le centre de la France, ont intercepté un automobiliste qui roulait à 249 km/h sur l'autoroute, rapporte France Bleu. Le contrevenant a tenté de se justifier en expliquant qu'il voulait rentrer avant le couvre-feu.

Un conducteur âgé de 55 ans, originaire de la région parisienne a été intercepté à 249 km/h par les gendarmes du peloton motorisé d'Argenton-sur- Creuse.

Même si la vitesse retenue est de 236 km/h, il est bien au-dessus des 130 km/h autorisés.

Le chauffard s'est défendu d'une manière inattendue. En effet, il a expliqué être "désireux de respecter le couvre-feu en vigueur". Les forces de l'ordre ne sont évidemment pas tombées dans le panneau et lui ont retiré son permis de conduire.



Comme le précise France Bleu, le conducteur sera jugé prochainement devant le tribunal judiciaire de Châteauroux.

Sa voiture a subi une rétention administrative accompagnée d'un placement en fourrière.

Rappelons que la France a annoncé jeudi une extension du couvre-feu de 21H à 6H dès vendredi soir pour "54 départements au total ainsi qu'un territoire d'outre-mer", soit pour "46 millions de Français".

38 départements supplémentaires sont concernés par la mesure.

Chrome : Une mise à jour pour contrer l'exploitation d'une nouvelle faille zero-day



Sécurité : Google a publié une nouvelle version de Chrome 86, contenant un patch qui corrige une vulnérabilité zero-day activement exploitée.

Google a publié hier Chrome version 86.0.4240.111.La nouvelle version contient des correctifs de sécurité, dont un qui concerne une vulnérabilité "zero-day" activement exploitée.

Une bibliothèque Freetype vulnérable

La faille zero-day est traquée sous le nom de CVE-2020-15999. Elle est décrit comme un problème de corruption de la mémoire dans la bibliothèque de polices FreeType, incluse dans les distributions standard de Chrome.

Des attaques exploitant cette faille de sécurité ont été découvertes dans la nature par les chercheurs en sécurité du Projet Zéro, une des équipes de sécurité de Google. Selon le chef de l'équipe, Ben Hawkes, ils ont repéré un acteur de la menace qui abusait de cette vulnérabilité pour monter des attaques contre les utilisateurs de Chrome.

Ben Hawkes exhorte maintenant les éditeurs d'applications qui utilisent la même bibliothèque FreeType à mettre à jour leurs logiciels également, au cas où l'acteur de la menace déciderait de déplacer ses attaques contre d'autres applications.

MISE À JOUR CORRECTRICE

Un correctif pour cette vulnérabilité a été inclus dans FreeType 2.10.4, publié hier.

Les utilisateurs de Chrome sont invités à mettre à jour vers la version 86.0.4240.111. Pour cela, il suffit d'utiliser la fonction de mise à jour intégrée du navigateur : Menu Chrome > Aide > A propos de Google Chrome puis cliquez sur "Relancer" si le navigateur vous propose une mise à jour.

GOOGLE NE COMMUNIQUE PAS LES DÉTAILS

Il n'y a pas plus de détails concernant les tentatives d'exploitation active du CVE-2020-15999. Google garde généralement privé les détails techniques pendant des mois, pour donner aux utilisateurs suffisamment de temps pour faire les mises à jour et ainsi empêcher que les plus petits indices ne tombent entre les mains des attaquants.Cependant, puisque le patch pour la faille zero-day est visible dans le code source de FreeType, un projet open source, on peut s'attendre à ce que des pirates parviennent à l'inverser pour proposer leurs propres exploits, d'ici quelques jours ou quelques semaines.

CVE-2020-15999 est la troisième faille zero-day de Chrome exploitée à grande échelle au cours des douze derniers mois. Les deux premiers étaient CVE-2019-13720 (octobre 2019) et CVE-2020-6418

Amazon place ses effectifs en télétravail jusqu'au mois de juin 2021



TECHNOLOGIE : Comme d'autres géants des nouvelles technologies, Amazon vient de prolonger la mise en télétravail de ses effectifs jusqu'en juin 2021.

Amazon continue à surfer sur la vague du télétravail. Après avoir déjà imposé en mai dernier le travail à distance à ses effectifs jusqu'à ce mois, le géant mondial du commerce en ligne vient en effet de leur indiquer que leurs tâches pourront être effectuées à domicile jusqu'en juin 2021. Cela ne concernera toutefois que les salariés pouvant effectivement réaliser leur travail à distance, fait savoir le groupe américain. « Les employés qui travaillent dans un rôle qui peut effectivement être effectué à partir de leur domicile sont les bienvenus jusqu'au 30 juin 2021 », explique-t-on du côté de la direction d'Amazon, qui précise que ces directives sont applicables au niveau mondial. Pour l'état-major d'Amazon, cette décision se justifie par la progression préoccupante de la Covid-19 parmi ses effectifs.

Ce dernier a en effet indiqué que plus de 19 000 de ses employés de première ligne ont contracté la Covid-19 cette année, rien qu'aux Etats-Unis.

Les craintes persistent pour les travailleurs de première ligne

Pour autant, le géant du commerce en ligne tient à rassurer ces derniers. « Nous avons investi des fonds et des ressources considérables pour assurer la sécurité de ceux qui choisissent de venir au bureau en les éloignant physiquement, en nettoyant en profondeur, en vérifiant leur température et en leur fournissant des protections faciales et du désinfectant pour les mains », fait valoir sa direction. Reste désormais à savoir si cela suffira à calmer les craintes des travailleurs de première ligne, alors que les entrepôts français d'Amazon avaient dû être fermés au printemps dernier faute de précautions sanitaires suffisantes.

En prolongeant ainsi le travail à distance de ses effectifs, Amazon prend un tournant analogue à d'autres géants des nouvelles technologies. A commencer par Twitter, qui avait été en mai dernier la première entreprise au monde à permettre à ses employés pouvant effectivement travailler à distance de le faire indéfiniment.

D'autres géants de la technologie ont étendu l'option de travail à domicile pour leurs employés. A l'instar de Microsoft, qui a déclaré au début du mois qu'elle permettra à la plupart des employés de travailler à distance jusqu'à la moitié de leurs heures de travail hebdomadaires. Facebook a également permis à ses salariés de deuxième ligne de travailler à domicile jusqu'en juillet prochain, tandis que Google a prolongé la période de travail à distance pour les employés qui n'ont pas besoin d'être au bureau jusqu'en juin.

SVOD : le marché sature, la croissance de Netflix ralentit

TECHNOLOGIE : A l'avenir, la croissance des revenus de la plateforme pourrait venir d'une hausse de ses tarifs. La plateforme a d'ailleurs récemment augmenté légèrement ses prix dans divers pays.

Netflix a tellement fait le plein de nouveaux abonnés pendant le confinement que sa croissance ralentit désormais en termes d'acquisition d'utilisateurs. Notamment sur ses marchés matures. Le service de streaming vidéo, qui s'approche des 200 millions d'abonnés, garde néanmoins une longueur d'avance sur ses concurrents. Netflix a ajouté quelques 2,2 millions de nouveaux adeptes de juillet à septembre. C'est beaucoup moins qu'il y a un an. Au troisième trimestre 2019, Netflix avait séduit 6,8 millions de nouveaux abonnés, mentionne l'entreprise par communiqué. « C'est principalement dû à nos résultats record du premier semestre », souligne l'entreprise, qui a accumulé plus de 28 millions de nouveaux abonnements payants de janvier à septembre 2020, soit un peu plus que pendant toute l'année 2019.

« La rétention reste solide et l'engagement par membre du foyer était en hausse sur un an », assure aussi la plateforme.

Vers une hausse de tarif pour maintenir la croissance ?

A l'avenir, la croissance des revenus de la plateforme pourrait donc venir d'une hausse de ses tarifs. La plateforme a d'ailleurs récemment augmenté légèrement ses prix au Canada, de 14 à 15 dollars par mois pour l'option "standard", et de 17 à 19 dollars pour l'option "premium". Et aux Etats-Unis, les essais gratuits ont disparu.

Reste que ce levier ne pourra être activé plus amplement qu'après une fine étude du champ concurrentiel de Netflix. Disney+ propose des abonnements à partir de 7 dollars par mois aux Etats-Unis par exemple. Le nouvel entrant revendique désormais 60 millions d'abonnés dans le

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

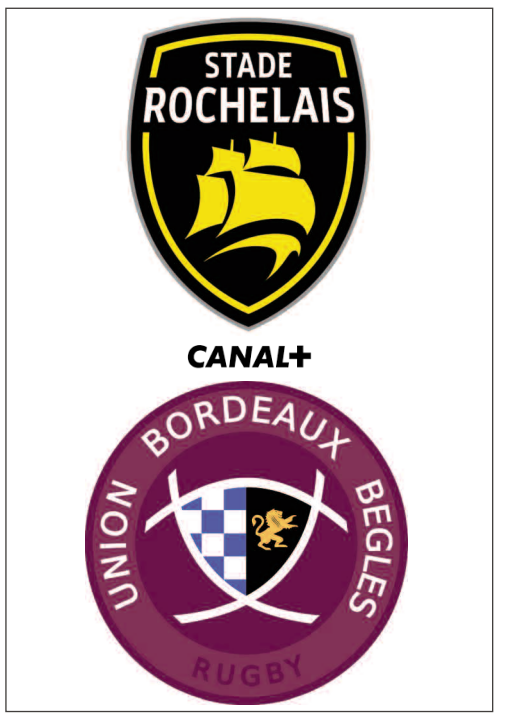
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



STAR WARS THE LAST JEDI

TF1











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 Cinéma - Film de science-fiction — TF1
Star Wars Episode VIII : les derniers Jedi

20h05 Cinéma - Comédie — France 2
La deuxième étoile

20h05 Magazine de société — 6ter
Capital

20h10 6ème journée Rugby — CANAL+
LA ROCHELLE / BORDEAUX-BÈGLES

20h05 Série d'action (2016 - Etats-Unis) — W9
Saison 3 - Épisode 13
Scorpion

19h50 Cinéma - Film catastrophe — CINE+ FRISSON
Norvège - 2018
The Quake

20h00 Cinéma - Film d'action — 6ter
Etats-Unis - Chine - 2017
xXx : Reactivated

20h00 Cinéma - Film de guerre — CINE+ PREMIER
Mission évasion

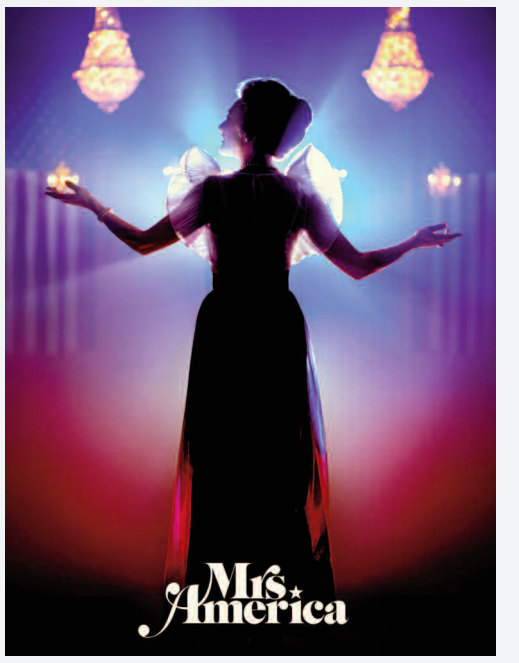
20h15 Cinéma - Comédie - 1965 — C8
Don Camillo en Russie

20h10 Cinéma - Comédie — CINE CINEMA
Les municipaux, trop c'est trop

19h50 Cinéma - Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 2017
Pitch Perfect 3

20h15 Série policière (2005 - Etats-Unis) — TMC
Saison 3 - Épisode 8: Prisonniers
Cold Case

20h05 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2020 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 1: Phyllis

Mrs. America

Dans les année 1970, l'Equal Rights Amendments, une proposition d'amendement qui vise à inscrire dans la constitution l'égalité entre les sexes est sujet à un vaste débat aux États-Unis. Phyllis Schlafly brillante activiste et mère de famille, se pose comme une farouche opposante à l'ERA qui doit être ratifié par 38 au moins Etats de l'Union pour être adopté. Débute alors une lutte âpre avec les représentantes du Mouvement de libération des femmes.

22h13 Série dramatique (Grande-Bretagne)
Saison 1 - Épisode 4-5

Two Weeks to Live

Afin de protéger Nicky et Beth, Jay accepte de collaborer avec la police qui tente d'élucider l'affaire concernant le meurtre de Jimmy. Avant repartir vivre avec sa mère, Kim veut réaliser un des souhaits inscrit dans son journal intime et qui lui rappelle les bons moments passés avec son père. Tina décide de l'emmener à la fête foraine en compagnie de Nicky.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:20	12:13	15:15	17:44	19:01
CONSTANTINE	05:25	12:18	15:20	17:49	19:06
ALGER	05:39	12:32	15:34	18:03	19:20
OUARGLA	05:29	12:23	15:31	18:00	19:13
CHLEF	05:46	12:39	15:42	18:10	19:27
MOSTAGANEM	05:51	12:44	15:47	18:16	19:32
ORAN	05:54	12:47	15:50	18:19	19:35

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6823 — DIMANCHE 25 OCTOBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	14°
Oran	24°	12°
Constantine	28°	8°
Ouargla	27°	18°

75e ANNIVERSAIRE DE L'ONU

Eric Overvest plaide pour un multilatéralisme renforcé

Le coordonnateur résident du Système des Nations Unies en Algérie, Eric Overvest, a réaffirmé hier l'engagement de l'ONU pour un multilatéralisme renforcé, assurant que l'organisation internationale demeure le seul espace mondial de dialogue et de concertation pour une réponse commune aux défis qui l'interpellent après 75 ans d'existence.



Eric Overvest s'exprimait ainsi, dans une contribution, à l'occasion du 75e anniversaire de l'ONU, célébré sous le thème «des défis et de nouvelles promesses à tenir».

Le 24 octobre de chaque année, «nous célébrons la création de l'Organisation des Nations Unies. Cette année, 75 ans après sa création en 1945, et en temps de crise COVID-19, l'engagement renouvelé de l'ONU pour un multilatéralisme renforcé est plus que jamais d'actualité», a-t-il fait valoir.

«Mais dans ce contexte d'incertitudes, aggravé par la pandémie, c'est vers cette même organisation, seul espace mondial de dialogue et de concertation, que le monde se tourne pour essayer de trouver une réponse commune à un défi commun», a-t-il soutenu.

«La pandémie qui frappe le monde, depuis près d'une année déjà, nous a pris de court, fragilisant nos systèmes de santé, nos sociétés et nos économies», a-t-il poursuivi, rappelant que le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, avait qualifié, à juste titre, la COVID-19, de «cinquième cavalier des ténèbres, venu s'ajouter aux quatre menaces qui hypothèquent notre avenir commun». «Ces menaces, identifiées en janvier dernier, sont : les tensions géostratégiques mondiales, la crise climatique, la méfiance profonde ainsi que la face obscure du monde numérique», a-t-il souligné, notant que «dans un monde divisé, la COVID-19 a exacerbé les vulnérabilités et anéanti les espoirs de millions de personnes déjà confrontées à différentes crises et conflits».

M. Overvest a en outre relevé que les résultats des conversations mondiales lancées par le SG de l'ONU en début de l'année sous le slogan «L'avenir que nous voulons, l'ONU dont nous avons besoin» et auquel plus d'un million de personnes de différents horizons ont participé, «confirment l'importance de l'ONU pour les peuples».

L'Organisation des Nations Unies, présente en Algérie à travers ses 15 agences, fonds et programmes, reste «plus engagée que jamais» pour accompagner le pays dans son développement pour accélérer l'atteinte de l'Agenda 2030, en mettant à disposition son réseau global de connaissances», a-t-il conclu.

M. D.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

80 % des TPE installés opérationnels

80 % DES TERMINAUX de paiement électronique (TPE) installés à travers le pays «sont aujourd'hui opérationnels», a annoncé samedi à Bouira le P-dg du Crédit populaire algérien (CPA), Mohamed Dahmani. S'exprimant au cours de la visite du ministre de la Numérisation et des Statistiques, M. Mounir Khaled Berrah, à Bouira, le P-dg de la Banque CPA a assuré que «80 % des TPE installés sont aujourd'hui opérationnels», avant d'annoncer que «5.000 TPE ont été déjà installés et 5.000 autres sont en cours d'installation». «Nous avons au total 10.000 TPE à travers le territoire national, dont 5.000 sont en cours d'installation», a expliqué M. Dahmani au ministre, qui inspectait l'agence locale du CPA de Bouira.

Dans le cadre des efforts visant à numériser et a développer davantage le CPA, les cadres de cette banque publique ont saisi cette occasion pour annoncer l'établissement prochain de 200.000 livrets électroniques d'épargne destinés aux clients de cet organisme financier. «Le CPA compte élaborer quelque 200.000 carnets électroniques d'épargne, dont 50.000 sont prévus pour la semaine prochaine», a expliqué un des cadres centraux du CPA au ministre. Sur place, M. Berrah a loué cetteaction, qui, a-t-il souligné, «va rassurer et sécuriser davantage le client». Au cours de sa visite, M. Berrah a exhorté les responsables locaux et centraux du secteur à œuvrer pour la généralisation des TPE afin de surmonter, d'une part le problème lié au manque des liquidités et d'autre part de s'adapter graduellement à ces pratiques de modernité et de technologie. «La modernisation des institutions bancaires et caisses ainsi que d'autres organismes est devenue une nécessité. Nous devons rattraper les retards pour être au diapason des mutations technologiques et économiques mondiales», a souligné le ministre.

H. B.

CHIRURGIE SCOLIOTIQUE

23 enfants opérés récemment à Oran

QUELQUE 23 enfants et adolescents souffrant de scoliose, ont été opérés au cours de la période du confinement sanitaire, au niveau de la clinique spécialisée en orthopédie et en rééducation des victimes d'accident du travail (CNAS-CSORVAT) de Mesreghine (Oran), a-t-on appris hier auprès de la chargée de communication de cet établissement de santé. Il s'agit d'enfants et adolescents souffrant de scoliose, une déformation de la colonne vertébrale qui survient au cours de la croissance, a indiqué Mme Naima Maachou, ajoutant que ces patients ont subi des chirurgies scoliotiques, pour corriger la courbure de la colonne vertébrale. La CSORVAT a profité de la période du confinement, pour opérer ces enfants et adolescents pour ne pas perturber leur scolarisation, a noté Mme Maachou, ajoutant que ce nombre (23) est important, notamment qu'il s'agit d'une chirurgie lourde, avec un seul spécialiste (le Pr Benchennouf, scoliologue) pour toute la région ouest. En tout, la clinique a opéré 72 patients depuis 2011, des enfants et adolescents âgés entre 14 et 21 ans, a fait savoir la même responsable.

La prise en charge de la scoliose dans l'ouest, et dans le pays en entier, reste insuffisante, en raison du manque de scoliologues, qui sont rares à choisir cette spécialité. Le ministre de la santé,de la population et de la réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid,avait promis, lors de sa visite à la CSORVAT en septembre dernier, de prendre en charge le dossier, et oeuvrer à l'amélioration de la prise en charge de cette pathologie.La solution, selon lui, serait d'encourager la spécialisation dans la chirurgie scoliotique, qui connait peu d'engouement à cause de sa lourdeur.

Les opérations chirurgicales peuvent durer jusqu'à 8 heures, et le manque de spécialistes ne fait que rallonger les listes d'attente, a-t-on expliqué.

S. N.

DJEZZY

L'entreprise participe à l'exercice de simulation ORSEC

DJEZZY a participé ce samedi 24 octobre à l'exercice de simulation dans le cadre du plan ORSEC organisé au niveau de la wilaya de Boumerdes par le ministère de la poste et des télécommunications en partenariat avec le ministère de l'intérieur afin d'assurer les services de communication en cas de situation de catastrophe naturelle. A cette occasion, Djezzy a mis en place d'importants équipements techniques au niveau du Complexe Sportif de Boumerdes où a eu lieu une partie de l'opération en déployant une antenne réseau mobile pouvant assuré les services voix et internet sur un vaste territoire. Le Président Directeur général de Djezzy Monsieur Matthieu Galvani a tenu à marquer sa présence à cet événement. Etaient également présents Monsieur Ali Zeggane directeur des Opérations Technologiques et Bernard Sanchez DG adjoint chargé de la Régulation. Lors de son passage au Stand de Djezzy le ministre de la poste et des télécommunications a exprimé ses vifs remerciements quant à la mobilisation et l'intérêt que portent les dirigeants de l'entreprise à la réussite de cette opération. En tant qu'entreprise Algérienne détenue à 51% par le FNI Djezzy entend apporter sa contribution au développement du secteur des télécoms et à l'émergence d'un écosystème numérique en Algérie.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 morts et 359 blessés ces dernières 48 heures

NEUF PERSONNES ont trouvé la mort et 359 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, indique un bilan de la Protection civile rendu public samedi.

Par ailleurs, cinq (05) membres d'une même famille, âgés respectivement de 34, 32, 8 et 5 ans, ainsi qu'un bébé de 3 mois, sont décédées asphyxiés par inhalation de monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau. Les victimes résidant à la cité Sidi Aaid, dans la commune de Boufarik, ont été évacuées vers l'hôpital de la ville par les éléments de la Protection civile. Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour éteindre 5 incendies urbains et divers dans les wilayas de Boumerdes, Djelfa, Souk Ahras, Oran et Tizi-Ouzou. Quatre personnes incommodées par la fumée dans la wilaya de Souk Ahras suite à un incendie qui s'est déclaré dans un dépôt de stockage à la cite Ghelouci, ont été traitées sur place puis évacuées vers hôpital local. **S. N.**